

CONSEIL RHÉNAN

Réunion de l'assemblée plénière
le 30 novembre 2012 de 10h25 à 14h00 à Liestal (CH)

Procès-verbal

1. Ouverture

M. Helmut HERSBERGER:

Mesdames et messieurs, au nom du bureau du Conseil Rhénan je vous souhaite une chaleureuse bienvenue ici, à Liestal, la capitale du canton de Bâle-Campagne.

J'ai le plaisir de saluer différentes personnalités. En particulier, nous sommes heureux de la présence de Maya GRAF. Elle se trouve être, depuis le début de la semaine, la première présidente des Verts au Conseil National, la grande assemblée du parlement helvétique. J'ai beaucoup appris sur elle ces derniers jours, à savoir qu'elle s'engage en faveur de solutions consensuelles, qu'elle a toujours une oreille pour les minorités et que, ce faisant, elle ne perd pas de vue son objectif qui est de sauver le monde. Enfin, que les relations empreintes de respect sont très importantes pour elles. Chère Maya, l'ensemble du Conseil Rhénan te présente ses meilleurs vœux pour ton année de présidence, en espérant que tu réussiras à apporter un peu de culture « Maya » au sein du Parlement suisse !

Mme Maya GRAF:

Mesdames et messieurs, c'est avec grand plaisir que je suis venue ici en tant que présidente du Conseil National suisse. Je voudrais vous transmettre ses plus cordiales salutations et vous dire que pour nous, au niveau de la politique nationale, les relations transfrontalières dans les régions ainsi que la proximité des citoyens sont de prime importance. Tout autant que vos activités : vous tissez les réseaux des assemblées dans la région du Rhin supérieur et cherchez des solutions communes en tant qu'élus. L'Europe de demain, une UE avec la Suisse, ne saurait réussir que si nous réussissons à créer un ensemble, un réseau d'ensemble de tous les pays, avec la participation de tous les citoyens.

J'ai encore deux autres très belles raisons pour expliquer ma présence parmi vous. D'une part, j'ai siégé dans cette salle de 1995 à 2001 en tant que membre du Conseil du canton de Bâle-Campagne avant d'être appelée au Conseil National. Et puis, j'habite à 10km à peine d'ici, à Sissach. J'appartiens à ce coin de la Suisse du nord-ouest et donc, à la région du Rhin supérieur. J'essaie, au cours de mon mandat, de montrer à la Suisse à quel point la coopération transfrontalière du Rhin supérieure est importante. Lorsque je contemple le panorama du haut de ma montagne natale, depuis Sissach, je vois exactement cette région, toute la chaîne du Jura, de l'Alsace au Sud du pays de Bade, et bien sûr également Soleure, Bâle etc. Voir les choses d'en-haut est bien utile pour résoudre ensemble les problèmes du quotidien ! Je vous souhaite beaucoup de succès et de bien !

M. HERSBERGER:

Merci beaucoup. je donne directement la parole à Jürg DEGEN, qui est le président du Landrat (Parlement) du canton de Bâle-Campagne et le maître de céans.

M. Jürg DEGEN:

Madame la présidente, monsieur le président, mesdames et messieurs, je suis effectivement le maître de ces lieux pour un an, depuis le 11 juillet 2012. Au nom de ce parlement, je vous accueille cordialement ici, pour la tenue de votre session plénière. C'est un grand honneur pour moi que vous ayez choisi de célébrer votre 30^e assemblée plénière ici à Liestal. Cela honore notre canton, cette ville et la population de Bâle-Campagne. Nous nous efforçons d'être une partie remarquable de cette région. Je vous souhaite une session plénière réussie et m'apprête à suivre avec intérêt vos débats.

M. HERSBERGER:

Je salue également Mme Bärbel SCHÄFER, la présidente du Regierungsbezirk de Fribourg et présidente de la Conférence du Rhin supérieur. En outre, nous avons parmi nous le préfet de l'Alsace, fraîchement émoulu, M. Stéphane BOUILLON. Il est en fonction depuis deux semaines. Merci d'être venu parmi nous.

M. Stéphane BOUILLON:

Monsieur le président, mesdames et messieurs, merci beaucoup de m'accueillir aussi chaleureusement. Grâce à Mme SCHÄFER, j'avais déjà pu faire connaissance d'une grande partie d'entre vous. Aujourd'hui, je voudrais marquer ma présence, marquer l'intérêt que porte le gouvernement français, que je représente, aux travaux que vous êtes en train de mener pour la coopération transfrontalière.

C'est d'une importance majeure parce que cela nous permet de voir le rôle que joue l'Alsace, au sein de laquelle je travaille, parmi l'ensemble rhénan. C'est aussi important pour montrer aux autres régions françaises le travail avec les autres pays, au-delà des frontières, pour construire un avenir commun, pour échanger sur le plan de la culture, du travail, de la connaissance et tout simplement pour construire l'Europe de demain.

Je crois que c'est tout à fait exemplaire que le travail puisse, au-delà de l'action des gouvernements, être mené par les élus sur le terrain, ensemble avec les collectivités, pour faire vivre notre continent. Je vous remercie et vous encourage vraiment dans tous vos travaux.

M. HERSBERGER:

Merci beaucoup, monsieur le préfet. Je vais tenter la prouesse de n'oublier personne. Nous avons également parmi nous Hans ROTH, l'ambassadeur suisse nouvellement nommé pour la coopération transfrontalière au Département des Affaires Etrangères.

En outre, nous comptons en notre milieu le vice-président du Parlement du Jura, Gabriel VILLEMINE. Je salue ensuite Kathrin AMACKER, la présidente de la Regio Basiliensis et le président d'honneur de la Regio Basiliensis, Peter GLOOR. En l'honneur de cette 30^e assemblée plénière, nous avons aussi parmi nous d'anciens présidents du Conseil Rhénan, Peter SCHAI et Beatrice FUCHS ainsi que Gundolf FLEISCHER, ancien secrétaire d'Etat du Bade-Wurtemberg, qui fut pendant de nombreuses années président de commission au Conseil Rhénan. Je salue ensuite Rita KOHLERMANN, ancienne présidente de la commission « économie et marché du travail » ainsi que Hans-Peter FREY, ancien président du Landrat et membre du Conseil Rhénan depuis de nombreuses années.

Nous font également l'honneur d'être présents, M. Wolfgang MÜLLER, le maire de Lahr et Franco MAZZI, le Stadtammann (*président de commune*) de Rheinfelden-Schweiz – c'est là que nous étions invités en octobre avec le bureau et nous lui réitérons nos vifs remerciements. Et je salue les nombreux invités des différentes administrations. Je devrais poursuivre ainsi et vous saluer tous, chers membres du Conseil Rhénan, l'un après l'autre dans votre double fonction, mais le temps n'y suffirait pas. Mesdames et messieurs les membres du Conseil Rhénan, je vous souhaite tous cordialement la bienvenue à cette séance anniversaire que je déclare ouverte.

Permettez-moi de faire une introduction avec une note personnelle: l'endroit où nous sommes réunis me tient particulièrement à cœur. D'une part, je suis venu au monde, ici à

Liestal, s'autre part, je suis, tout comme Maya GRAF, citoyen de la petite ville de Sissach. Citoyen, c'est un statut, je le sais, qui suscite l'étonnement auprès de nos amis du Bade et de l'Alsace. En Suisse, il est empli de signification liée à un sentiment d'appartenance, au groupe, à la patrie. Vous voyez donc que cette séance anniversaire est conduite par un bâlois qui a ses racines dans cette partie du canton appelée le Oberbaselbiet.

Cela me confère la légitimation nécessaire pour pouvoir m'exprimer non en tant que membre du Conseil Rhénan, mais en mon nom propre: je suis un défenseur affiché de la réunification des deux Bâle en un canton, commun et fort. Avec une superficie de 555 km², ce canton serait nettement plus petit que les autres cantons de la Suisse du Nord-Ouest, mais signifierait un renforcement de la région bâloise. J'ai bien conscience qu'une éventuelle réunification des deux Bâle suppose encore des efforts considérables. Je suis prêt à fournir cet effort. Si donc, dans un avenir proche ou lointain, vous avez besoin d'un conférencier ou d'un participant à un podium, téléphonez-moi.

Je lance également un appel à nos amis alsaciens: rangez-vous à nos côtés, car avec votre réforme des collectivités, vous avez un pas d'avance sur nous. Le Conseil Régional et les deux Conseil Généraux ont décidé samedi dernier de fusionner en une Alsace forte. Le 7 avril, le peuple en décidera. Voilà pour les ambitieux projets d'actualité.

Encore un dernier exemple qui montre que la coopération transfrontalière peut fonctionner avec aisance et simplicité : le 21 juillet, Philippe RICHERT m'a accompagné au « Tattoo » à Bâle. Cela lui a tellement plu qu'il a spontanément adhéré à son comité de patronage, en tant que premier alsacien en date.

2. Approbation du procès-verbal du 18 juin 2012

Je puis supposer que vous êtes d'accord avec l'ordre du jour proposé ainsi qu'avec le procès-verbal de la dernière réunion plénière ? Les deux sont ainsi adoptés.

3. Actualités sur le travail de la Conférence du Rhin supérieur

Mme Bärbel SCHÄFER:

Mesdames et messieurs, monsieur le président, je vous remercie sincèrement de m'avoir invitée en ce jour et de me donner ma possibilité de vous faire état du travail de la Conférence du Rhin supérieur.

Dans quelques jours, le 7 décembre, l'assemblée plénière de la Conférence du Rhin supérieur va se réunir à Fribourg. Nous présenterons notre rapport annuel ainsi qu'une perspective des points forts de l'année 2013, qui se tiendra sous présidence suisse. Vous même, M. HERSBERGER, nous parlerez des principales activités du Conseil Rhénan en 2012. Cette participation croisée des présidents et présidentes de la Conférence du Rhin supérieur et du Conseil Rhénan est à la fois symbole et réalité de la bonne gouvernance dans la région du Rhin supérieur.

Nous avons tenu des rencontres régulières avec le porte-parole du pilier politique de la Région Métropolitaine Trinationale, Charles BUTTNER, pour nous concerter et pour travailler ensemble dans le but de renforcer notre réseau.

Le grand nombre de structures transfrontalières dans la région du Rhin supérieur a souvent été présenté comme une faiblesse, voire critiqué. On peut aussi la voir comme une opportunité – et c'est d'ailleurs ce que nous sommes en voie de faire –, à condition que nous réussissions, sans créer de nouvelles organisations ni structures, à tirer profit des différentes forces et compétences des organes au bénéfice d'entreprises communes. En vue de cette imbrication plus étroite, nous avons fait des pas importants cette année et conséquemment approuvé le concept de gouvernance au sein du bureau de la Conférence du Rhin supérieur. M. BUTTNER ou en parlera certainement encore tout à l'heure.

Ce qui s'est déroulé pendant plus de 35 ans dans des domaines plutôt strictement séparés, est en train de devenir passionnant alors que l'on voit les acteurs du monde économique, scientifique et de la société civile se coordonner entre eux. Dans un avenir proche, cela va devenir plus important que jamais, surtout au vu du prochain programme Interreg V. Les projets transfrontaliers ne devront plus naître par le fait du hasard. Si nous voulons rendre l'action transfrontalière visible, et profitable à la population, nous devons créer des centres d'intérêt. C'est d'ailleurs ce que l'UE prévoit de faire à l'avenir.

Un coup d'œil à l'ordre du jour montre que la Conférence du Rhin supérieur et le Conseil Rhénan ont abordé beaucoup de thèmes communs : les transports en commun transfrontalier, la sécurité des centrales nucléaires et la coordination des secours en cas d'incident majeur ; les énergies renouvelables, le bilinguisme et les nouvelles possibilités d'études binationales et duales dans la région du Rhin supérieur ainsi que, conjointement avec la commission « aménagement du territoire et transports » du Conseil Rhénan, l'amélioration de la cohérence dans le développement de la politique d'aménagement du territoire du Rhin supérieur, grâce à un échange mutuel d'informations en amont, par les aménageurs, sur les projets d'aménagement. En outre, bien des acquis émanant des groupes de travail et commissions d'experts de la Conférence du Rhin supérieur ont été réactualisés, comme la vente de tickets de transports publics transfrontaliers pour la région Strasbourg-Ortenau, déjà dans les gares de départ du Rhin supérieur, des manifestations d'information dans les lycées pour informer les élèves des possibilités d'études dans les établissements d'enseignement supérieur de la Région Métropolitaine du Rhin supérieur, sans compter d'autres mesures concrètes sur la voie d'un véritable marché du travail transfrontalier pour assurer une relève à celui-ci.

La lutte commune – et je m'adresse là en particulier aux élus – pour la poursuite de EURES-T, la conférence spécialisée trinationale sur le thème de la prévention, en rapport avec elle, la mise en place d'une vaste plateforme d'information dans le domaine de la santé, la reconnaissance dans le Rhin supérieur d'un examen de pêche et le projet « Patrimoine naturel et identité », qui a pour vocation de faire connaître les plus endroits récréatifs du Rhin, figurent parmi les travaux de la CRS de cette année, sans oublier la poursuite de l'initiative sur la « Fête de la musique », entamée sous présidence française et qui va débiter maintenant par la ville de Bühl, chef-lieu important d'un Kreis.

Le réseau fondé à Strasbourg, « Upper Rhine Ports - A connected corridor » constitue un succès important de la coopération transfrontalière. Les ports de Kehl, Strasbourg, Colmar, Karlsruhe, Ludwigshafen et de Mannheim ainsi que le Consortium Rheinports Bâle-Mulhouse-Weil, représentés par leurs directeurs de ports, ont présenté leur concept, avec la Commission de l'UE, dans le cadre du réseau transeuropéen de transports en vue de développer une offre efficiente pour le transport multimodal des marchandises dans la région du Rhin supérieur. Le concept commun à ces ports a pour objectif de transférer une partie du volume des transports routiers vers des voies de transport alternatives, de manière à renforcer l'attractivité et la compétitivité de notre région métropolitaine dans les cinq à dix années à venir. La Commission de l'UE finance ce projet à raison de 850 M € et a défini les principaux corridors européens. La région du Rhin supérieur se trouve être le nœud central du corridor Rotterdam-Gênes, située à l'interface de trois autres couloirs du transport de fret. Le fait que nous occupions une position aussi centrale sur cet axe, nous ouvre l'accès au fonds pour les projets d'infrastructures des transports de marchandises jusqu'en 2020. Nous devons, bien sûr, pour prétendre à ces subventions, développer les bases des scénarios pour les ports en question. Cette initiative est le résultat d'un échange sur plusieurs années au sein du comité d'experts du groupe de travail transports de la CRS.

Nous pourrions bientôt vous présenter les résultats de tous nos travaux dans une nouvelle brochure.

Je voudrais attirer en particulier votre attention sur le thème de la sécurité des centrales nucléaires et de la coopération trinationale en cas d'incident nucléaire. Nous avons fait des efforts intenses, dans le sillage des connaissances après la catastrophe de Fukushima, pour

élargir la protection en cas d'incident, en particulier ce qui concerne la zone d'évacuation. Le 24 septembre, nous avons tenu une rencontre spécialisée sur le thème « Sécurité des centrales nucléaires dans la Région du Rhin supérieur ». Cela a constitué un pas tout à fait décisif, qui a montré que nos états sont en mesure de coopérer ensemble de manière remarquable, dans la confiance et l'efficacité au sein de la Conférence du Rhin supérieur et du Conseil Rhénan, et ce malgré des différences dans leurs évaluations politiques. C'est aussi pourquoi la Conférence du Rhin supérieur s'emploie très résolument à obtenir une transparence et un niveau d'information accrus pour la population locale.

Je me réjouis également de ce que nous puissions annoncer, pour le Bade-Wurtemberg, que nous avons pu donner suite à une demande datant de plusieurs années, et à mon sens justifiée, de la part de la partie française, concernant l'information trinationale des autres centrales nucléaires, car la nouvelle commission d'information de Philippsburg, instaurée sous la direction du Landkreis de Karlsruhe-Land, est désormais prête à permettre la participation de collègues de France et de Suisse.

Au vu du programme de la Conférence du Rhin supérieur pour l'année prochaine – monsieur le Regierungsrat WÜTHRICH-PELLOLI me succédant alors à la présidence – je voudrais résumer ce que vous savez tous: la Conférence du Rhin supérieur a besoin de l'accompagnement politique et du soutien du Conseil Rhénan, et surtout de ses élus. En ce sens, M. STÄCHELE, je me réjouis beaucoup à la pensée de poursuivre cette étroite collaboration l'année prochaine, qu'il s'agisse de la mise en œuvre de la stratégie de protection du climat dans la région du Rhin supérieur ou de la transformation de TRION, le réseau de coordination sur l'énergie et le climat, en une structure autonome; de la signature d'un accord de coopération concernant les échanges en matière d'aménagement du territoire pour tout l'espace du Rhin supérieur; du développement de l'offre transfrontalière en matière d'apprentissage et d'emploi; ou encore de la réalisation du projet de raccordement ferroviaire de l'EuroAirport.

Je peux vous assurer, en particulier vous, cher M. RICHERT, que je suis en contact étroit avec le Ministre-président du Land du Bade-Wurtemberg, M. KRETSCHMANN au sujet d'un cofinancement de ce projet par le Land. Car même si la situation budgétaire actuelle ne permet pas ce financement supplémentaire, tant le Ministre-président que le Ministre des transports m'ont assurés qu'ils suivraient de près ce sujet et souhaitaient le remettre pour décision entre les mains des députés du Landtag lors des prochaines concertations budgétaires.

Enfin, je voudrais vous remercier tous très chaleureusement pour votre engagement en faveur de la coopération trinationale du Rhin supérieur et de la Région Métropolitaine du Rhin supérieur. La Conférence du Rhin supérieur se réjouit de poursuivre sa collaboration avec vous.

4. Point d'actualité de la Région Métropolitaine du Rhin supérieur

M. Charles BUTTNER:

Je voudrais saluer toutes les personnalités présentes. Ce que nous faisons faire, derrière nos volontés politiques ou administratives, à l'ensemble de nos commissions et de nos partenaires est vaste, parfois diffus; il conviendra que les responsables que nous sommes continuent à construire de la cohérence. Je voudrais remercier, en tant que responsable politique, mes amis d'avoir prolongé ma mission d'un an.

Notre comité politique de la Région Métropolitaine trinationale du Rhin supérieur s'est réuni le 18 septembre à Colmar. À cette occasion, les nombreuses réalisations de la RMT en 2012 ont pu être abordées. Le futur président de la Conférence du Rhin Supérieur, Urs WÜTHRICH-PELLOLI a dit, à cette occasion, sa volonté de poursuivre les priorités déjà définies, ce qui est, à mon sens, une bonne chose et qui continuera d'apporter de la cohérence et de la lisibilité.

La gouvernance fait l'objet d'une transmission intitulée « Principes pour une bonne gouvernance pour le pilier politique de la Région métropolitaine trinationale du Rhin supérieur ». Ce document qui énonce des principes est une production des parties suisse et allemandes que je remercie. Il a été décidé que ces principes seraient transmis à la Conférence du Rhin supérieur, à la Conférence des villes et aux Eurodistricts. Je pense que, là aussi, le travail n'est pas terminé.

Je souhaiterais mettre la reconduction de mon mandat à profit pour poursuivre les actions amorcées en 2012. Car il me semble important de continuer à œuvrer pour une meilleure articulation entre les instances transfrontalières pour faire prendre conscience à nos concitoyens des réalités du Rhin supérieur, car, si nous ne partageons pas ce que nous voulons avec toute la population, nos efforts pourraient rester quelque peu vains.

Je souhaiterais aussi qu'un grand événement sportif transfrontalier, destiné à un public très large, voie le jour. J'ai cru comprendre, chère Bärbel SCHÄFER, que dans le domaine du football, ce projet semble un peu compliqué et rencontre quelques réticences côté allemand. Une réunion étant prévue début décembre, peut-être étudierons nous encore la possibilité d'une rencontre de football pour les trois pays. Nous sommes très partants en France et en Suisse pour organiser un championnat U15 des jeunes footballeurs.

Le pilier politique pourrait également initier un événement culturel trinational — c'est en discussion — ou soutenir certains initiateurs en donnant aux événements qu'ils organisent déjà une tonalité transfrontalière. Je souhaiterais également que nous réfléchissions à une labellisation pour toutes les initiatives marquantes qui touchent le territoire de la Région Métropolitaine du Rhin supérieur. En Alsace, Philippe RICHERT mène déjà cela de main de maître avec le principe de la marque « Alsace » qui va être renforcé.

Enfin, il est important que nous poursuivions le dialogue dans lequel nous sommes entrés il y a des années avec les Eurodéputés du Rhin supérieur et les institutions européennes. C'est un vrai succès; nous l'avons déjà pratiqué au moins deux fois avec les Eurodéputés. Les Eurodéputés sont très demandeurs; par rapport à eux, nous sommes plutôt des opérateurs de terrain. Ils en ont donc besoin et nous encore davantage.

Le 8 novembre a eu lieu la deuxième réunion entre les quatre piliers de la Région Métropolitaine. Cette rencontre, technique a permis à chacun de prendre connaissance de l'actualité des autres piliers, d'échanger des informations et de travailler à la cohérence. Une prochaine rencontre des quatre piliers est prévue le 10 décembre.

Il me semblerait bon aussi que nous allions vers l'organisation d'une manifestation médiatique en l'honneur des deux ans de la déclaration d'Offenburg. Vous savez que le 9 décembre 2010, notre Région Métropolitaine Trinationale du Rhin supérieure a été reconnue officiellement par Berlin, Berne et Paris. Nous examinerons la possibilité d'organiser cette célébration avec le Club de la Presse de Strasbourg. En même temps, les 50 ans du Traité de l'Élysée sont de haute actualité.

Mesdames et messieurs, nous sommes tous en train de faire de notre mieux. En tant que responsable du pilier politique, je vais continuer dans cette tâche immense consistant à me dévouer pleinement. Merci, cher Helmut, de continuer à présider ce Conseil Rhénan avec tant de diplomatie.

M. HERSBERGER:

Merci beaucoup. Je voudrais encore évoquer quelques rencontres qui nous ont permis l'occasion de donner des informations sur la gouvernance dans la région du Rhin supérieur. Le 20 août, j'ai été invité à Berne par le nouvel ambassadeur suisse pour la coopération transfrontalière. M. Hans ROTH m'a offert la possibilité de faire un rapport d'orientation sur notre coopération transfrontalière devant environ trente ambassadeurs. Outre moi-même, le second intervenant avait été M. DROSTE-HÜLSHOF.

Le 3 septembre, j'ai eu l'occasion de participer à la rencontre franco-allemande des maires à Brisach. Philippe RICHERT y expliqua aux participants comment la fusion entre les départements du Haut-Rhin et du Bas-Rhin devait s'opérer.

Par ailleurs, des représentants de la RMT ont rencontré le 10 septembre à Strasbourg les membres du PE issus de la Région du Rhin supérieur, ce qui a permis un échange très fructueux.

Enfin, le 13 octobre, nous étions à Colmar, dans le Haut-Rhin, pour y rencontrer les maires locaux et les informer. Et finalement, nous étions le 22 octobre à Rheinfelden (Suisse) avec le bureau du conseil Rhénan afin de préparer la réunion d'aujourd'hui. A cette occasion, les maires des deux Rheinfelden nous ont accueillis ensemble.

Dans votre dossier, vous trouverez le document de travail évoqué par Charles BUTTNER, intitulé « Principes pour un modèle de bonne gouvernance pour le Pilier Politique de la Région Métropolitaine Trinationale du Rhin supérieur », qui a été approuvé par le comité politique le 18 septembre, sous réserve de votre adoption. Ce texte est à considérer comme un document de travail susceptible d'être développé, mais nous souhaiterions finaliser les étapes intermédiaires.

5. Rapport sur les résolutions en cours

M. HERSBERGER:

Un aperçu rapide de l'état des principales résolutions en cours du Conseil Rhénan: la fermeture redoutée du Consulat d'Allemagne à Strasbourg a pu être empêchée avec succès, le gouvernement allemand ayant modifié sa décision.

L'affaire concernant le raccordement ferroviaire de l'EuroAirport est encore ouverte. Willi STÄCHELE, qui détiendra le bâton de président l'année prochaine, a promis d'en reparler sérieusement avec le Ministre, M. FRIEDRICH.

Nous espérons que la déclaration solennelle sur la viticulture de qualité dans la région du Rhin supérieur va maintenant être portée au PE par les Eurodéputés. Nous craignons, en effet, que si la législation sur les droits de plantation est abolie en Europe, en l'absence de réglementation, la région du Rhin supérieur ne soit inondée de vins bon marché.

Lors de notre dernière session plénière, nous avons reçu beaucoup de nouvelles impulsions sur le thème des opportunités énergétiques. Comme toujours, la mise en œuvre est un peu plus compliquée, mais les commissions vont certainement poursuivre leurs efforts sur ce sujet.

Le thème des centrales nucléaires dans la région du Rhin supérieur va nous accompagner pour les 20 à 25 années à venir. Nous n'allons pas pouvoir le traiter de manière exhaustive au point 9 de notre ordre du jour. Une brève réaction d'emblée: le rapport de 18 pages de la Conférence du Rhin supérieur intitulé « Sécurité des centrales nucléaires du Rhin supérieur » accuse deux éléments qui ne sauraient nous satisfaire. Premièrement, les tests de contrainte (*stress-tests*) ne sont pas comparables ou très peu. Or, cette comparabilité avait été exigée par le conseil Rhénan. Deuxièmement, les secours en cas d'incident majeur n'ont pas fait l'objet de tests. Nous allons entendre aujourd'hui un exposé sur la coordination des secours transfrontaliers et présenter une résolution à ce sujet. Estimant que les résultats que la Conférence du Rhin supérieur a pu tirer des résultats des tests sont limités, nous souhaitons, en effet, approfondir davantage cette thématique.

6. Travaux des Commissions – nouveaux projets de résolutions

Commission agriculture et environnement:

Résolution sur la représentation cartographique des énergies renouvelables dans la région du Rhin supérieur

M. Daniel HOEFFEL:

Au cours de sa dernière réunion, notre commission s'est penchée sur la nécessité de trouver des documents de planification pour les différentes formes d'énergie, notamment dans le domaine des énergies renouvelables. En particulier, nous avons eu connaissance de deux projets qui contribuent à une telle planification.

Tout d'abord, le projet PLAN-Er pour la planification des énergies renouvelables, qui nous a présenté par un représentant de l'université de Coblenze-Landau. Ce projet a été sélectionné dans le cadre de l'Offensive Sciences qui bénéficie d'un cofinancement Interreg. Il est coordonné par l'Institut des Sciences de l'Environnement de l'Université de Coblenze-Landau et se développe déjà dans deux zones-modèles: d'une part le Palatinat Sud et, d'autre part, la ville de Strasbourg. Il s'agit d'une planification fine qui permet d'appréhender les possibilités de développement de toutes les formes d'énergie renouvelable, qu'il s'agisse du solaire, de l'éolien, de la biomasse, de la géothermie ou de l'eau. Elle peut servir d'outil d'aide à la décision aussi bien pour les communes que pour les fournisseurs d'énergie ou les financeurs. Le but est de créer un outil de planification en matière d'énergies renouvelables qui soit transférable à partir des deux zones d'expérimentation actuellement en cours sur l'ensemble de la zone du Conseil Rhénan.

Le deuxième projet dit SIGRS (GISOR en allemand) a été présenté par les représentants du Conseil Général du Haut-Rhin. Ce projet, comme le premier, a été soutenu par un programme Interreg. Il a d'ores et déjà permis de constituer, à la demande des groupes de travail de la CRS, de nombreuses cartes, d'ailleurs toutes accessibles et téléchargeables sur le site Internet, constituant un outil précieux, et surtout accessible, pour l'ensemble des citoyens.

A la suite de ces deux projets, nous vous soumettons un projet de résolution insistant premièrement sur l'importance de pouvoir disposer d'outils cartographiques fiables permettant de mesurer le potentiel de développement des énergies renouvelables dans le Rhin supérieur; deuxièmement, de constater que nous devons nous attacher à toutes les formes d'énergies, pour avaliser ainsi les résolutions antérieures du Conseil Rhénan prônant la nécessaire diversification de toutes les sources d'énergie du Rhin supérieur. Et nous demandons une rapide extension du projet à l'ensemble du territoire du Rhin supérieur.

Commission aménagement du territoire et transports:

Résolution sur les embouteillages de poids-lourds à la frontière suisse

M. Jürgen BÄUERLE:

Notre commission s'est penchée, entre autres, de manière intensive sur la question de savoir comment réduire les embouteillages de poids-lourds à la frontière suisse. Et aussi, comment pallier le manque de surfaces de parking, notamment pour les poids-lourds? Nous avons étudié la proposition de Josef FREY, membre du Landtag, ainsi que la proposition du gouvernement français de reconvertir l'ancien site douanier de Ottmarsheim en un parking de poids-lourds digne de ce nom.

Nous étant rendus sur ce site le 24 septembre pour le visiter, nous avons continué de travailler sur ce sujet lors de notre réunion de commission le 12 octobre. Nous avons, Ottmarsheim, une vaste aire de parking inutilisée, totalement inexploitée, constituant une ressource de 200 à 300 places de parking. Nous sommes d'avis qu'il serait fort judicieux de revitaliser cette surface. Nous n'aurions pas à utiliser de nouvelle surface et les coûts, à notre avis, seraient également un peu inférieurs à ceux d'une nouvelle construction. au vu

de cette situation, nous vous présentons la présente résolution. Elle inclut la proposition des autorités françaises de revitaliser cette plateforme douanière.

Lors de notre discussion, M. Jean-Marie BELLIARD nous a informés de l'intention des autorités françaises de réaménager également le parking de poids-lourds de Saint-Louis. Lors de bouchons de circulation sur l'autoroute A5, il se forme des reflux à cet endroit. Nous avons donc aussi inclus le message des autorités françaises dans la résolution.

Et finalement, nous suggérons que les services administratifs en Allemagne, en France et en Suisse travaillent étroitement sur cette thématique, car nous aurions là tout à fait la possibilité d'obtenir un financement par des fonds Interreg. Enfin, nous songeons aussi à des mesures organisationnelles. Ainsi, nous prévoyons un pré-dédouanement à Ottmarsheim. Cela nous permettrait de fournir une contribution de taille à la réduction des embouteillages de poids-lourds. Le bureau, tout comme notre commission, considère qu'il s'agit d'une mesure qui serait accueillie par les citoyens. Cela rendrait bien visible les travaux de la RMT, du Conseil Rhénan, dans le périmètre de la Région Métropolitaine Trinationale auprès des citoyens.

Résolution sur les tickets de transports publics transfrontaliers dans la région du Rhin supérieur

Le ticket de transports publics transfrontalier constitue un autre sujet très important et très judicieux dans l'espace du Rhin supérieur. C'était une des demandes principales des forums citoyens.

Si l'on traverse la frontière par les transports publics, il faut descendre pour acheter un nouveau ticket. Souvent, le temps d'avoir son ticket en main, on ne voit plus que les feux arrière du train. Ce n'est évidemment pas apprécié par les usagers. Nous pensons que surtout les détenteurs du Ticket Bade-Wurtemberg pourraient utiliser cet Europapass transfrontalier et que nous devons créer la possibilité pour eux de prendre leur ticket déjà dans les gares de départ. Il faudrait donc adapter les stations et la technique des automates. Mais c'est aussi à des améliorations de ce genre que le citoyen peut voir et mesurer la coopération transfrontalière.

Dans ce sens, nous aimerions demander aux acteurs de terrain des transports publics de travailler encore plus étroitement ensemble. Car nous avons le sentiment, confirmé par les dernières réunions du bureau et de notre commission, que dans cette coordination, chacun fait un peu sa propre cuisine. Il nous incombe également, à nous, au niveau politique, de rapprocher davantage les acteurs.

En conclusion, nous vous remercions sincèrement, Mme SCHÄFER, en tant que Regierungspräsidentin et présidente de la Conférence du Rhin supérieur, de nous donner la possibilité de coopérer également au niveau de l'aménagement du territoire. L'invitation de M. Martin KOLB, à assister le 11 septembre à la réunion de votre groupe de travail sur l'aménagement du territoire m'a bien fait plaisir. Il y a été question, entre autres, de la coopération dans le domaine de l'aménagement du territoire et je peux vous révéler que l'on est en bonne voie de parvenir à conclure un bon accord. Cet échange d'information fonctionne de manière remarquable, dans notre commission aussi, et M. KOLB sera certainement notre invité lors de notre prochaine réunion de commission le 8 mars de l'année prochaine.

Commission culture, jeunesse et éducation:

Résolution: Bilan et évolution du bilinguisme dans la région du Rhin supérieur

Mme Barbara SCHLEICHER-ROTHMUND:

Lors de notre réunion fin octobre, nous nous sommes occupés d'une pièce-maîtresse de la coopération transfrontalière, à savoir du bilinguisme dans la région du Rhin supérieur. J'ai un rapport tout personnel à la question, étant donné que je viens du Kreis de Germersheim où nous avons une localité, appelée Scheibhardt, composée d'une partie allemande et d'une

partie française. Le maire de Scheibhardt m'a confié qu'il a l'impression que les connaissances en allemand baissent de plus en plus du côté alsacien. Cependant, en tant qu'Allemands, nous devons bien avouer que nos connaissances en français n'ont jamais été très poussées.

Mme Alexandra GUSKI, la présidente du groupe de travail « éducation et formation » de la Conférence du Rhin supérieur nous a fait son rapport; en outre, étaient présents des représentants du Bade-Wurtemberg, de la Rhénanie-Palatinat, de la Région Alsace et de Strasbourg, qui nous ont fait état de tout ce qui se fait en ce moment pour promouvoir l'allemand d'un côté et le français de l'autre. C'est tout un bouquet d'activités, depuis les crèches de jour pour les enfants jusqu'aux lycées, en passant par le primaire et les collèges, partout où nous avons des classes bilingues, c'est-à-dire là où certaines matières sont enseignées dans la langue étrangère.

Nous avons discuté très ouvertement du sujet, évoquant aussi la qualité de l'enseignement. Il ne s'agit pas seulement pour les élèves de s'exprimer n'importe comment, mais d'acquérir de bonnes compétences linguistiques. Il faut aussi qu'ils aient envie d'apprendre. Dans notre résolution, nous avons souligné que l'objectif de développer davantage le bilinguisme dans la région du Rhin supérieur existe en fait déjà depuis 2001 et qu'il y a déjà des échanges entre les établissements scolaires. Mais il faut constamment le rappeler et l'exiger, en particulier auprès du corps enseignant.

L'apprentissage transfrontalier en alternance dans la région du Rhin supérieur

Un autre aspect, cité tout à l'heure par Mme SCHÄFER, à savoir l'apprentissage binational dans la région du Rhin supérieur, fonctionne avec beaucoup de succès depuis un certain temps et se réjouit d'une belle popularité. Les jeunes gens s'inscrivent, par exemple, dans une *Fachhochschule* (université de sciences appliquées) et cherchent ensuite une entreprise-partenaire en France. Ce programme doit maintenant être étendu au Sud du Palatinat; il y a déjà des discussions en cours avec le ministère en la matière. Avec la Suisse, c'est plus difficile en raison du système de formation qui est différent. En dépit de cela, nous émettons dans notre résolution le souhait de renforcer la coopération, car il s'agit d'espaces économiques et intellectuels qui forment un tout. Il est certainement très judicieux de vouloir les renforcer grâce à une formation commune.

La journée des écoles dans la région du Rhin supérieur a été notre troisième thème. Introduite il y a quelques années, elle a déjà eu lieu cinq fois, tous les deux ans. Nous avons constaté que la manière dont elle fonctionne actuellement n'était pas satisfaisante. Il y a énormément à organiser et c'est beaucoup de travail pour un petit résultat. Il est, par exemple, difficile pour des collègues individuels, de trouver des écoles qui veulent participer. Et puis, nous promenons les enfants d'un bout à l'autre de la région du Rhin supérieur. Nous sommes en train de réfléchir pour voir comment poursuivre cette idée d'une manière plus praticable.

M. HERSBERGER:

Concernant la formulation de la résolution « Bilinguisme », nous avons un amendement de Helmut RAU (distribué en séance), un ajout qui est salué par l'ensemble du bureau. Il s'agit avant tout de promouvoir l'échange des enseignants. Nous avons étendu cet ajout, qui ne concernait à l'origine que la France et l'Allemagne, à la Suisse du Nord-Ouest. Nous partons supposons que ce complément recueille l'assentiment de toutes parts.

Commission économie et marché du travail:

M. Peter BRODBECK:

Lors de notre dernière réunion, nous n'avons plus discuté du sujet de la mutation énergétique, mais depuis que nous avons présenté notre résolution, la discussion a tout de même montré qu'il est important de raccorder la stratégie énergétique à l'économie pour faire en sorte que la région du Rhin supérieur, en tant que région économique, reste compétitive.

Nous nous sommes réunis le 5 novembre à Fribourg pour parler du marché du travail dans la région du Rhin supérieur. Nous avons entendu une introduction au sujet, présentée avec compétence par la gérante d'EURES-T Rhin supérieur, Mme Daniela LUSTER-HAGEDORN. Elle était accompagnée par des conseillers d'EURES-T, Mme Sylvia MÜLLER-WOLFF de Karlsruhe et Beat BRITT de Bâle. EURES-T est le réseau interrégional de travail des acteurs du marché européen de l'emploi. Il s'agit, au niveau européen, des administrations, des syndicats du patronat, des syndicats des employés, des collectivités et des pays. EURES-T existe dans vingt régions, notamment dans la région du Rhin supérieur, à la frontière entre la France, l'Allemagne et la Suisse.

Le but est le développement et l'intégration d'un marché européen de l'emploi. Dans la région du Rhin supérieur, nous parlons de presque 100 000 travailleurs transfrontaliers, dont 36 000 qui se rendent de l'Alsace dans le pays de Bade et dans le Nord-Ouest de la Suisse, 34 000 du pays de Bade vers la Suisse et 23 000 de l'Alsace vers le pays de Bade. Les conseillers d'EURES-T travaillent dans l'intérêt des employeurs et des demandeurs d'emploi. Ils sont un portail d'information unique pour tous les aspects du marché de l'emploi. Ils organisent également des salons de l'emploi et d'autres manifestations et gère un site Internet très complet. Sur le marché transfrontalier de l'emploi, il faut citer aussi la fonction de conseil du réseau Infobest, qui travaille étroitement avec les conseillers d'EURES-T.

Nous avons pu constater que ce marché de l'emploi fonctionnait très bien et que les informations sont très complètes pour tous. Où se situerait, éventuellement, un potentiel d'amélioration? Il nous paraît important que ce réseau se poursuive dans sa forme actuelle. Nous constatons que dans certaines zones transfrontalières, il serait souhaitable que certains permis d'engins spécialisés (par ex. pour les conducteurs de chariots-élévateurs) soit reconnus par-delà la frontière afin d'autoriser des recrutements correspondants dans le pays voisin.

L'exemple de l'EuroAirport a montré qu'il peut y avoir des situations, dans la région du Rhin supérieur, où il vaudrait la peine d'engager des réflexions pour étudier la possibilité de créer des zones économiques spéciales. Dans le sud de l'Alsace, où le nombre des travailleurs transfrontaliers est important, on pourrait envisager la création d'une antenne EURES-T. Il semblerait qu'il y ait une sensibilisation du côté des employeurs quant aux compétences linguistiques. On constate aussi que, pour les qualifications, la barre est souvent placée très haut ce qui explique que, pour des tâches simples, on n'aboutisse pas à un engagement. Et il est important que la formation initiale et continue soit facilitée et développée par-delà les frontières.

M. HERSBERGER:

Nous avons donc cinq résolutions de commissions. J'ai l'impression qu'elles ne sont pas controversées?

M. Josef FREY:

Je voudrais revenir sur cette excellente résolution sur les énergies renouvelables. Si j'ai bien compris, on a demandé, ou on espère obtenir, des fonds Interreg. En ce moment ont lieu les discussions sur la période de financement 2014-2020, un accord n'étant, hélas, pas encore en vue. Au contraire, les nations envisageraient de réduire les fonds pour l'UE, à l'opposé de la proposition de la Commission de l'UE. Serait-il envisageable de notre part de lancer un appel aux négociateurs, sous la forme d'un point 7 supplémentaire, afin qu'ils renoncent à leur intention de réduire les budgets, parce qu'à partir de 2014 cela mettrait en péril de bons projets tels que celui-ci? C'est une idée qui m'es venue en écoutant et que j'émetts spontanément. Peut-être le Conseil Rhénan pourrait-il laisser entendre que l'Europe ne peut pas se faire pour rien, mais que l'Europe vit justement de ce genre de petits projets.

M. HOEFFEL:

L'attribution des programmes Interreg dépend tout à fait du volume global du budget de l'UE et, à l'intérieur de ce budget, de la répartition demain entre le budget consacré à l'agriculture (à la PAC) et tout ce qui va vers l'aménagement du territoire et donc, en particulier, vers les

crédits Interreg. Ce débat-là nous dépasse. Mais devons-nous pour autant renoncer à insister pour que les projets Interreg ne soient pas réduits à un moment où ils peuvent contribuer à une situation de l'emploi qui est préoccupante aujourd'hui et demain dans notre Région du Rhin supérieur? Je crois que cela pourrait utilement compléter notre projet de résolution en direction de ceux qui, au niveau de l'UE, sont amenés à décider.

M. Pierre BERTRAND:

Le président HOFFEL vient à juste titre de nous rappeler la situation du marché du travail, qui nous interpelle déjà et nous interpellera encore plus dans les temps proches. Je suis heureux que l'on ait parlé de bilinguisme et de formation continue, sachant que les deux doivent être étroitement liés. On n'a pas le droit de considérer cela à la légère: que ce soit au nord ou au sud de notre région rhénane, on constate des difficultés d'emploi très sérieuses par-delà la frontière. Il y a là une sensibilisation à effectuer encore bien davantage et, comme cela a été dit à l'instant, ne surtout pas relâcher la pression par rapport à des fonds européens qui peuvent nous permettre de ne pas rester en plan. La situation est sérieuse; elle risque de devenir grave.

M. Willi STÄCHELE:

M. le président, chers collègues, je remercie notre collègue FREY de s'engager pour Interreg, mais quelle que soit la passion qu'on peut ressentir, on se devrait de rester crédible et sérieux. On reste sérieux tant qu'on ne puise pas dans la caisse des autres. En ce moment, des négociations difficiles sont en cours et je partage de manière décidée la position du gouvernement fédéral allemand, selon laquelle le cadre financier proposé pour l'UE n'est pas tenable, mais qu'une réduction s'impose, comme pour tous les budgets nationaux. L'heure n'est donc pas de recourir à des appels de ce genre; c'est suffisant de dire que c'est une question qui nous importe beaucoup. Je suis également convaincu qu'Interreg trouvera sa place dans la nouvelle période de financement.

M. FREY:

Une politique trinationale sérieuse implique que l'on recherche des solutions. Ma proposition de solution serait de tenir compte des doutes de notre collègue STÄCHELE, mais de trouver néanmoins une formulation exprimant un appel disant qu'Interreg ne doit pas être réduit. Je propose de compléter le point 7 dans ce sens: « *en appelle aux gouvernements nationaux afin qu'ils abandonnent leurs plans de réduire le budget 2014-2020 de l'UE.* » Il ne s'agirait donc pas de demander davantage de fonds, mais au moins le maintien des fonds actuels, car il existe un danger effectif, ainsi que M. HOFFEL l'a décrit.

M. HERSBERGER:

Je ne suis pas d'avis que la délégation suisse doive dire à l'Europe comment elle doit organiser son budget. Sur ce point, nous nous abstenons avec conviction. Et j'espère que ma délégation partage cet avis.

M. Jean-Marie BELLARD:

Vous le savez, c'est la Région Alsace qui est autorité de gestion pour l'instruction des dossiers Interreg. En ce qui concerne les nouvelles générales que nous avons de Bruxelles sur la prochaine programmation, je dis bien, avec beaucoup de prudence et en théorie: nous ne devrions pas avoir de budget en diminution. C'est là quelque chose de positif qui nous a déjà été rapporté à plusieurs reprises.

D'autre part, en ce qui concerne le choix de la prochaine programmation, il va y avoir des orientations que nous devons, nous, à l'intérieur du budget général, fixer. Je pense qu'à ce moment-là, avec Mme Bärbel SCHAEFER qui préside le comité de suivi – je préside quant à moi le comité de travail Interreg –, nous fixerons les orientations prioritaires de l'utilisation des fonds Interreg et, à l'intérieur de ceux-là, nous avons pris note, je pense, que l'une des priorités importantes est celle du marché du travail. Mais il faudra aussi, bien entendu, que certains collègues admettent que si on privilégie certaines orientations, il y aura peut-être d'autres programmes qui seront en diminution. Mais c'est à nous, à l'intérieur de notre région, de fixer cette répartition budgétaire.

M. STÄCHELE:

Il y aurait peut-être moyen, cher collègue FREY, de trouver un bon compromis. Disons alors: « *Nous en appelons à ce que le cadre financier à venir d'Interreg reste de la même importance que jusque là.* »

M. HERSBERGER:

Il semblerait qu'on ait trouvé au sein de la délégation allemande un compromis auquel les autres délégations puissent se rallier. Merci beaucoup.

M. ... :

J'aurais encore une suggestion à faire à propos de la résolution sur le bilinguisme. Nous heurtons à un problème concret dans l'espace Pamina, du fait que la partie allemande ne reconnaît pas les certificats d'aptitude de nos éducatrices pour les crèches bilingues. C'est un grand problème, car c'est précisément ce genre de crèches que nous avons à Karlsruhe. Du côté de Pamina, nous sommes déjà intervenus. Peut-être pourrait-on apporter cet ajout. Je ne sais pas ce qu'il en est pour la Rhénanie-Palatinat, mais au Bade-Wurtemberg, il manque cette reconnaissance pour les crèches de jour bilingues.

Mme SCHLEICHER-ROTHMUND:

C'est un vaste sujet que je préférerais appeler séparément en commission. Il a trait à la question de savoir si nous voulons réformer maintenant la formation des éducatrices pour passer à un niveau universitaire, mais quelles en seront les conséquences sur leur rémunération etc.

M. HERSBERGER:

La commission de Mme SCHLEICHER-ROTHMUND s'est emparée de cette question et l'intervenant semble satisfait

M. Jean-Laurent VONAU:

Monsieur le Président, mesdames et messieurs, vous avez évoqué en guise d'introduction que notre région, l'Alsace, était sur la voie d'une collectivité unique. Malheureusement, celle-ci n'est pas encore créée. Dans le cadre de la sixième résolution concernant le bilinguisme, je voudrais également souligner l'importance que revêtent, dans cette action, à la fois le département du Bas-Rhin et celui du Haut-Rhin. J'aurais aimé que, dans le cadre de cette résolution, on puisse les associer. Je voudrais donc que, d'une manière ou d'une autre, on souligne les efforts que font les deux départements en matière de bilinguisme et de langue régionale, d'une part vis-à-vis de l'Éducation Nationale (cela représente un budget extrêmement conséquent) et, d'autre part, vis-à-vis de l'OLCA qui est une institution que nous subventionnons, dans notre travail pour progresser au mieux en matière de langue régionale. Nous menons actuellement une grande réflexion au niveau de la région pour trouver de nouveaux moyens de relancer à la fois la pratique de l'allemand et celle de l'alsacien

M. HERSBERGER:

Je suppose de répondre à votre requête en adressant la résolution également au Conseil Général du Haut-Rhin et au Conseil Général du Bas-Rhin. Ils pourront alors réagir et exprimer respectivement leurs besoins et leurs expériences dans leur réaction. Êtes-vous d'accord avec cela? Merci beaucoup.

D'autres remarques? Dans ce cas, je puis partir de l'idée que ces cinq résolutions sont acceptées à l'unanimité. Je vous en remercie vivement.

7. Code24: La circulation nord-sud Rotterdam-Gênes bloquée au niveau du Jura?

M. HERSBERGER

Nous passons maintenant à deux exposés introductifs sur des thèmes que nous retrouverons tout à l'heure dans des résolutions du bureau. Je salue parmi nous M. Felix GÜNTHER, « Monsieur Code24 » de l'ETH de Zürich; il est directeur de projet auprès du professeur Bernd SCHOLL. Peut-être l'un ou l'autre d'entre vous a-t-il remarqué que cet institut d'aménagement de l'espace est en train de devenir, lentement mais sûrement, un défenseur de la région du Rhin supérieur, sachant que le professeur SCHOLL est à Berne cette semaine pour convaincre le parlement suisse de la nécessité de doter le port de Bâle d'un nouveau terminal de conteneurs. Tandis que M. GÜNTHER est parmi nous pour nous entretenir du projet Interreg Code24.

M. GÜNTHER, la circulation nord-sud entre Rotterdam et Gênes bloque-t-elle au niveau de la chaîne du Jura? Nous sommes très curieux d'entendre votre avis.

Exposé de M. Felix GÜNTHER, Directeur de projet de Code24, à l'ETH de Zürich (PPT en annexe)

M. le président, je vous remercie pour la possibilité qui m'est donnée de vous présenter notre projet aujourd'hui. Mesdames et messieurs, nous nous sommes posé cette question il y a environ huit ans. Vous l'avez entendu: il retourne de chemins de fer. La circulation des poids-lourds est déjà engorgée à l'heure actuelle. A l'avenir, la circulation ferroviaire va également s'engorger. Nous sommes en présence d'un corridor qui est central en Europe. Environ 70 M d'habitants vivent le long de ce couloir entre Rotterdam et Gênes, une des plus importantes régions économiques européennes de notre continent avec 700 Mt de fret ferroviaire – la tendance étant à l'augmentation – et environ la moitié de la totalité du fret ferroviaire européen nord-sud.

Vous voyez ici des avis divergents sur ce qui doit se passer sur ce corridor. Comme vous le savez, l'UE voudrait la suppression des entraves au commerce et la libre circulation des marchandises, des services et de la main-d'œuvre. Il y a aussi la directive sur la préférence à donner au transport ferroviaire, dont nous avons déjà discuté en votre milieu. Et puis, au niveau national de ces pays, il existe certaines compétences dont le droit de décider des réseaux d'infrastructures. Il y a des concepts, comme par ex. le réseau des villes suisses, les régions métropolitaines etc., mais les compétences en matière d'aménagement de l'espace sont situées au niveau des régions. En général, nous sommes en présence d'un développement interne, appuyé sur des transports de proximité performants – en d'autres termes, il y a matière à conflits tant pour les compétences que pour les thématiques.

Lors de nos investigations le long de ce couloir, nous avons rencontré certains de nos partenaires et nous avons vu qu'en fait leurs préoccupations étaient assez similaires, de Rotterdam jusqu'à Gênes. Autre conséquence, toute une série de partenaires (Image : vous voyez ici 15 partenaires qui sont aussi cofinancés par l'UE dans le cadre d'Interreg), depuis les ports jusqu'aux régions et centres de recherche scientifiques jusqu'aux entreprises de chemins de fer (l'abréviation EEIG correspond aux exploitants de réseaux), de même que des entreprises logistiques ou des bureaux d'ingénieurs du secteur privé. Ce groupe a décidé de partir pour un projet Interreg, lequel a été autorisé en 2010. Chose remarquable, il s'agit du premier projet qui a été qualifié d'initiative stratégique par l'UE.

Nous ne sommes pas les premiers à faire quelque chose sur ce corridor : il y a déjà une coordination des exploitants de réseaux qui s'occupe des questions de coordination technique par le biais d'un coordonnateur et de la discussion ERMTS. Mais les questions régionales n'ont toujours pas de porte-parole à ce jour. Notre groupe Code24 (abréviation pour *Corridor Development of corridor 24*) aimerait sauter dans cette brèche. Nous en avons discuté la semaine passée avec des représentants de la Commission à Bruxelles; ils seraient intéressés d'intégrer notre groupe dans la plateforme future qui sera chargée de la coordination de ce couloir.

J'aimerais maintenant vous montrer rapidement quels thèmes nous avons travaillés. Vous le savez certainement de par la coopération transfrontalière: vous savez très bien ce que vous faites, mais vous avez du mal à savoir ce que fait votre voisin, surtout si la région s'étend sur plus de mille kilomètres. C'est pourquoi nous avons étudié dans un premier *work package* (WP1), dirigé par l'ETH de Zürich, les conditions générales et le développement des infrastructures, pour élaborer d'abord une vue d'ensemble. Le *work package 2* (WP2) concerne les effets sur l'environnement, comme l'impact sonore, les mesures de compensation etc.; le WP3, quant à lui, les questions d'économie locale et de logistique ; le WP4, la communication de la thématique et les résultats du projet. Il est prévu que le tout ne s'arrête pas là, mais débouche sur un groupement d'intérêt européen, à savoir un GECT (*Groupement Européen de Coopération Territoriale*), qui doit voir le jour à l'automne.

Quelques données sur l'état d'avancement actuel. Nous les avons rassemblées dans notre Info-système pour le corridor. Nous les avons élaborées avec nos partenaires dans onze groupes de travail régionaux. A ce jour, presque 300 participants des différentes régions y ont contribué. Vous le voyez ici, il y a beaucoup de projets qui sont prévus le long de ce couloir en vue de supprimer les goulots d'étranglement. Coût total: environ 40 milliards. Vous savez que l'on ne disposera pas de cet argent dans les années à venir. En l'état actuel des choses, il faudra environ quarante ans pour que tout soit réalisé.

Bien sûr, cela soulève des questions comme celle-ci: les marchandises ne pourraient-elles pas être livrées par le sud ? Nous n'aurions alors pas tant de trains de marchandises sur les voies ferrées de la région du Rhin supérieur. Vous voyez ici (diapo 10: Développement des ports maritimes) où l'on investit: (en bleu) les volumes de marchandises transbordées et (en bleu clair) les volumes de marchandises qui le seront à l'avenir. Dans les quinze années à venir, env. 35 milliards d'euros seront investis dans ces développements, donc un rythme un peu plus rapide que pour l'aménagement du couloir. Les communes investissent aussi. Voici un exemple: le quartier européen à Francfort. Mais on voit déjà ici, à Liestal ou à Bâle, que l'on construit. Tout le long de l'axe, on construit déjà, pour un total d'env. 30 milliards. Tout le monde bouge au niveau du développement intérieur, les communes, les régions et les ports. Cela soulève la question suivante: Que va-t-il se passer si l'infrastructure ne bouge pas?

Sur la diapo 12 vous voyez les flux de marchandises actuels sur ce couloir; à droite, les flux de fret ferroviaire, à gauche sur les voies fluviales. Que faire si ce flux s'arrête à Bâle et qu'à l'avenir il faille transborder? Les acteurs ont, pour l'essentiel, trois stratégies: un des groupes souhaiterait une voie ferroviaire pour le fret. Cette voie de fret présuppose que l'accessibilité est capitale pour la prospérité et le développement de l'économie, donc priorité au transport de fret reliant les deux clusters portuaires (Northern Range et ports méditerranéens italiens) avec le continent. Code24 devient donc la dorsale logistique de l'Europe. Les transports rapides de marchandises et de passagers fait ici un circuit en boucle entre les capitales.

La deuxième stratégie est la perspective régionale (diapo 15 Super-RER) : on voudrait développer les réseaux de RER et les relier utilement entre eux; ils formeraient l'épine dorsale de l'Europe des régions. Les conflits: Qui aura les sites privilégiés près des gares, la logistique ou le développement des lotissements ? Troisièmement (diapo 16 Centralline), nous aurions le déplacement de la main d'œuvre sur de longs trajets, la cohésion grandissante de l'Europe et des réseaux de TGV entre disons les six grandes régions métropolitaines que nous relierons ici, – c'est ce que la Chine nous démontre déjà aujourd'hui: on y fait 1200km en seulement trois heures. Mais est-ce cela que nous voulons?

Si ces trois groupes se disputent entre eux, cela va créer trois grands axes de conflits :

Première analyse situationnelle – Trois problèmes principaux: (diapo 17)

1) Très grande vitesse et très grande capacité dans les zones rurales (Réduire au minimum l'impact sur l'environnement)

- Emmerich-Oberhausen
- Vallée du Rhin moyenne

- Vallée du Rhin supérieur

2) Circulation séparée dans les espaces métropolitains (Augmentation de la capacité)

- Nœud d'Oberhausen
- Nœud de Cologne
- Frankfurt-Mannheim
- Nœud de Bâle
- Chiasso-Monza

3) Conflits entre différentes stratégies de planification (résoudre les conflits de planification)

- Karlsruhe
- Offenburg
- „S-Bahn Innerschweiz“
- Città Ticino

Vous connaissez la première de ces situations dans la région du Rhin supérieur, avec le tracé de lignes à grande capacité dans des zones rurales attrayantes. Puis il y a la question de la capacité, partout où la circulation pose problème dans les espaces métropolitains, comme par ex. au niveau du nœud de Bâle ou bien ici, chez vous, à Liestal. Et, enfin, des conflits entre les différentes stratégies de développement et d'urbanisation du couloir.

Au cours de nos travaux, nous nous sommes restreints à quatre grandes zones, en fait tutes des domaines transfrontalières:

- Arnheim-Oberhausen, le raccordement de la nouvelle ligne hollandaise au réseau allemand de la Ruhr
- Frankfurt-Mannheim (concernant pas moins de 4 Länder)
- Bâle et le Jura
- Ticino/Norovest (raccordement entre la Suisse et l'Italie du Nord, problématique)

En 2010, nous avons mené une première enquête et essayé de trouver, avec des représentants du couloir et des chemins de fer, une solution pour une intégration urbanistique de ce couloir. Cela a permis aux régions de parler d'une seule voix dans les négociations avec les chemins de fer. Nous sommes en train de discuter d'une nouvelle option avec la région de Frankfurt-Mannheim – le rapprochement s'est fait au cours de ce projet –, à savoir d'abandonner l'idée de transports à grande vitesse en faveur d'un transport de fret, no pas sous forme de shunt, mais qui traverserait bien la région. Pour la région de Bâle/Jura, nous sommes d'avis qu'il faut faire quelque chose entre le Mitelland suisse et la région du Rhin supérieur. Nous avons examiné cette problématique avec les spécialistes: logistique, sites, qu'est-ce qui est projeté et quelles variantes sont actuellement en discussion? Une chose est claire, les autorités ont déposé un projet à Berne, selon lequel on devrait développer les transports publiques régionaux par des programmes d'agglomération (diapo 26 programmes d'agglomération), que vous voyez en rouge ici, si possible à une cadence de tous les quarts d'heure et toujours sur des lignes à deux voies, comme celles qu'utilise le fret. Vous voyez les zones où cette densification de la cadence est prévue. On s'attend à l'avenir à des nuisances sonores à ces endroits.

Si vous mettez tout cela en rapport avec la discussion encore ouverte sur le tracé des lignes et la question de savoir où se situeront, à l'avenir, les terminaux de logistique, vous voyez qu'en fait le seule endroit où la logistique ne créerait pas de conflits se situe autour de Birrfeld. Est-ce là vraiment l'ultime réponse? Nous pensons qu'il faudrait un peu approfondir la question. Nous allons maintenant discuter d'un point, à savoir le développement des ports dans l'ensemble de la région.

Développement des ports fluviaux (diapo 28)

Partenaires:

- Région Rhin-Neckar
- Université de Duisburg-Essen
- Regionalverband Ruhr

- Port autonome de Strasbourg
- Port of Rotterdam
- ETH Zürich
- Université d'Utrecht
- PTV

Nous avons aussi entendu dire à Bruxelles que tous seraient jaloux de Bâle, où l'on aurait déjà fixé un ordre de priorités: Y aura-t-il du résidentiel dans le port ou ce port sera-t-il encore utilisé en tant que tel? En cela, vos collègues européens n'ont pas tous le même avantage. C'est pourquoi nous estimons que nous avons besoin de ce groupe qui discute ensemble de l'avenir du couloir. De bonnes occasions se présentent actuellement pour entrer dans la discussion.

Il existe « Connecting Europe Facility », qui a déjà été évoqué, et qui repose sur un cofinancement, mais nous avons aussi toute une série de questions ouvertes.

« Connecting Europe Facility » – Ici, Code24 peut fournir une contribution (diapo 30)

- Des goulots d'étranglement limitent la capacité du Corridor 24
- Le manque de moyens financiers, à quoi s'ajoutent des oppositions, restreignent et délaient l'aménagement de la ligne et de nœuds logistiques
- La diversité des disciplines et les différences en matière de compétences exigent une approche intégrée de la planification, tant sur le plan horizontal que vertical
- Avec « Connecting Europe Facility », l'UE propose un nouveau modèle de cofinancement des infrastructures.
- Reste encore à trouver des mesures pour pallier le retard ou l'obstruction à l'aménagement du fait de conflits de planification.

Surtout, nous n'avons pas encore résolu les incertitudes dans la planification et c'est cela qui freine de manière décisive tout le développement de ce couloir de circulation, parallèlement à la question du cofinancement. Or, nous pensons que Code24 peut apporter son appui à cet égard.

(diapo 32: Financements bancaires actuels jusqu'en 2013, puis de 2013 à 2030 Modèle de financement Code24 par les fonds interrégionaux d'infrastructures, cofinancement par l'UE et les Etats, Suisse incluse, mais tout est encore en négociation).

Vous voyez ici l'une de nos demandes. Nous pensons que le financement d'un aménagement de cette ligne doit être fondé sur des exigences claires et nettes, à savoir la création d'un groupe de financeurs régionaux, la garantie de pouvoir participer au niveau de l'élaboration de ces stratégies de développement et une stratégie globale d'aménagement intégré de l'espace pour maintenir le tout. Donc, pas de financement national des infrastructures. Déjà aujourd'hui, l'exploitation des lignes ferroviaires ne relève plus du seul financement national, mais vous savez que vous êtes déjà appelés à participer. Il est donc juste que les nécessités futures soit planifiées et financées ensemble.

La circulation nord-sud bouchonne-t-elle au niveau du Jura? On ne peut répondre à cette question par oui ou par non. Il faudrait plutôt la poser ainsi: *Quel* type de circulation va bouchonner à l'avenir au niveau du Jura? Et là, il vous faudra des priorités, qu'il faudra établir ensemble, entre les représentants des différents modes de transports.

M. HERSBERGER:

Merci beaucoup, M. GÜNTHER, pour cet exposé très intéressant.

M. HOEFFEL:

Le « Nord-Südverkehr » Rotterdam-Gênes est un problème qui pose, dans la région du Rhin supérieur, une question qui est une anomalie. Nous avons entre Rotterdam et Bâle, sur la rive droite du Rhin, une liaison ferroviaire moderne continue. Quant à la rive gauche du Rhin, entre Rotterdam et Bâle on peut aller avec des liaisons ferroviaires modernes de Rotterdam

jusqu'à Ludwigshafen, de Strasbourg jusqu'à Bâle. Toutefois, entre Ludwigshafen et Strasbourg, cette liaison moderne, qui existait encore il y a cinquante ou soixante ans, qui irriguait le nord de l'Alsace et le Palatinat, a été progressivement, par consentement mutuel silencieux des deux compagnies ferroviaires allemande et française — supprimée.

Cela bouchonne peut-être du nord au sud au niveau du Jura, mais pensons en termes d'aménagement du territoire, pour notre région du Rhin supérieur, à combler un jour cette lacune anormale.

M. GÜNTHER:

Nous pensons aussi que l'inclusion de cette ligne sur la rive gauche du Rhin est centrale pour la solution. Il se pose également certaines questions, que nous connaissons de par notre expérience dans la région du Haut-Rhin, à savoir que si l'on veut ouvrir la ligne, comment faut-il l'ouvrir sans attirer le transport de fret? Nous pensons aussi qu'une discussion commune pourrait permettre de définir plus facilement l'ordre des priorités.

8. Les secours trinationaux fonctionneraient-ils en cas d'incident majeur ?

M. HERSBERGER:

Depuis la catastrophe de 1986 à Schweizerhalle, la coordination des secours en cas d'incident majeur est un sujet dans la région. Depuis, la communication mutuelle des informations a été améliorée, les différentes organisations de secours ont été appelées à ce coordonner et elles ont entrepris des essais à grande échelle. Mais quiconque a suivi de loin les travaux au Japon, en mars 2011, dans le sillage de l'accident du réacteur de Fukushima ne s'est pas senti à l'aise: la coordination des secours dans la Région Métropolitaine du Rhin supérieur serait-elle vraiment à la hauteur? Après de nombreuses discussions et après la lecture de centaines de pages, dont soixante pour un rapport de Berne, ma réponse, comme si souvent, est une réponse de normand, ni oui, ni non. Bien des choses ont été rectifiées, bien des choses restent à faire.

Cela n'a d'ailleurs rien de surprenant, car notre Région Métropolitaine est faite de certains éléments qui ne facilitent pas le travail efficace. Les différences de langues, de structures de décision dans nos différents pays, Länder, cantons et circonscriptions, de mentalités, de priorités, à quoi s'ajoutent les différences au niveau de nos réseaux et techniques de communication. Le Japon a malgré tout l'avantage de constituer un seul pays, possédant une seule langue et une même mentalité. Donc, si nous pensons automatiquement pouvoir faire mieux, c'est déjà presque nous surestimer.

Mais nous sommes donc bien avisés de nous occuper de la question. Nous avons commencé par nous pencher sur l'exercice SEISMO qui a eu lieu du 8 au 10 mai dans notre région. Il est vrai que les Français, pour des raisons explicables, n'y ont même pas pris part et les Allemands de manière limitée; en conséquence, les résultats qu'on peut en tirer sont modestes. Essayons maintenant de voir ailleurs. Nous avons parmi nous le colonel d'état-major Niels BLATTER, commandant de l'école de génie 74 à Bremgarten, qui a fait exécuter TERREX 12, un exercice de secours, également trinational, dans la région du Lac de Constance. Mais entre l'Allemagne, l'Autriche et la Suisse, les choses étaient peut-être plus simples à mettre en œuvre. Nous sommes impatients de vous entendre.

Exposé par le colonel d'état-major Niels BLATTER :

M. le président, les expériences que je vais vous présenter reposent, pour l'essentiel, sur le rapport d'une expérience trinationale, qui a été rédigé et signé par tous les commandements militaires ayant participé à l'exercice TERREX 12.

TERREX 12 est une grande opération d'exercice des secours civils et militaires en cas de catastrophe, d'envergure trinationale, qui a été réalisée du 22 au 24 mai 2012. Lors de cette opération, l'utilisation des forces militaires et civiles à proximité des frontières ainsi que de

manière transfrontalière a été soumise à l'épreuve en simulant une catastrophe simulée dont voici le scénario: pour commencer, un fort tremblement de terre a été dépeint dans la région des Alpes (Füssen/Reutte, Kufstein-Brannenburg ainsi que Constance au bord du lac de Constance). En raison du mauvais temps qui avait déjà précédé cette catastrophe à grande échelle et qui se prolongeait, les secours étaient, d'une part, déjà très sollicités et du matériel civil comme par ex. des engins de chantier déjà usés ; d'autre part, les conséquences du mauvais temps entraînaient d'autres dégâts, comme ceux-ci : importants glissements de terrain, destruction de plusieurs ponts et certains talus de voies ferrées emportés par les eaux.

Il y avait, en outre, des localités coupées du reste du monde avec, par conséquent, des problèmes d'approvisionnement en électricité et en eau potable, des bâtiments effondrés ou abîmés, et des étendues de bois flottants sur le lac de Constance.

L'objectif de l'exercice consistait à tester dans la pratique l'efficacité des secours transfrontaliers civils et militaires. A cet effet, des unités de liaisons et unités militaires ont été échangées pour faire l'objet d'un entraînement ; des procédures et des déroulés qui avaient été développés dans TERREX 11, l'exercice ayant précédé celui-ci, ont été appris et répétés au moyen de check-lists. TERREX 11 était fondé sur le même scénario, mais les acteurs étaient principalement les états-majors sans les troupes.

Du côté allemand, outre le commandement militaire de la zone IV-Allemagne du sud, participait les états-majors de crise ou de secours en cas de catastrophe de l'Etat libre de Bavière et du Land de Bade-Wurtemberg. Pour l'Autriche, il y avait aux côtés du commandement militaire du Tyrol, des soldats réservistes et des soldats de troupes détachées qui prenaient part à l'exercice. Du côté des civils, il y avaient la direction des secours du Land du Tyrol et la direction de la sécurité du Tyrol. Participaient également les directions des services de secours respectives des districts de Kufstein et de Reutte, avec différents services et organisations à gyrophares bleus, et leurs états-majors de crise respectifs, et d'autres partenaires encore. La Suisse participait également du côté militaire au niveau du commandement de la Région territoriale 4, de l'état-major territorial cantonal du canton de Thurgovie, du bataillon de secours 4 ainsi que par des ressources du commandement de la formation d'intervention des secours en cas de catastrophe (*Katastrophenhilfe-Bereitschaftsverband*). Du côté civil, les instances directrices au niveau des communes des cantons de Thurgovie et des Grisons ont pris part à l'opération, ainsi que diverses organisations de premier secours du canton de Thurgovie. Donc, au total, environ 2500 militaires, 2000 secouristes civils, 400 véhicules militaires et 250 véhicules civils ont pris part à l'exercice.

Pour la direction des opérations et l'évaluation de leurs résultats, un groupe de pilotage trinational, civil et militaire, a été mis en place auprès du commandement militaire de la zone IV à Munich. Il avait pour mission de procéder à une évaluation systématique. Il fournissait des représentations successives de la situation grâce aux systèmes de conduite opérationnelle, contribuant ainsi, entre autres, à vérifier les images situationnelles civiles et militaires en temps réel.

Le temps de préparation intensive, marqué de nombreuses conférences trinationales et de discussions en groupes de travail, à Munich, Innsbruck et St Gall a permis à toutes les nations participantes de parvenir à un gain de connaissances important, avant même le début de la mise en œuvre.

Je voudrais mentionner en particulier les éléments suivants:

- Le fait d'apprendre à se connaître mutuellement entre « acteurs » à tous les niveaux, selon le principe « CCC » (Connaître les gens en Cas de Crise).
- De plus, la connaissance réciproque des compétences et procédures respectives des secours, que ce soit dans le domaine civil ou militaire, a pu être élargi.
- La connaissance des accords et des procédures respectives existant entre les Etats a également pu être approfondie.
- En outre, une première étape a pu être accomplie dans la réalisation d'un manuel trinational de coordination des secours transfrontaliers, comprenant aussi des check-lists.

- Au cours de cette phase précédant l'exercice, on a pu se rendre compte de la nécessité de recourir à des unités de liaison/des officiers de liaison, de préférence à tous les niveaux, tant civils que militaires.

L'abondant échange de correspondance a également permis de comprendre que l'usage d'abréviations nationales doit être proscrit dans la mesure du possible. Les différences de langues ont parfois donné lieu à des malentendus. Nous citerons, à titre d'exemple, les soldats suisses de langue française ou italienne.

La trinationnalité des effectifs, pratiquée au niveau des trois zones sensibles (*hotspots*) a relativement bien fonctionné, mis à part quelques petites difficultés de mise en route. Ainsi, grâce au recours à des secours transfrontaliers civils et militaires à Brannenburg, des rivières en crue ont pu être traversées et des sauvetages effectués. A Kufstein, des patients ont été évacués, un hôpital de campagne installé et utilisé. Des réseaux électriques endommagés ont été rétablis et des accidents chimiques maîtrisés. Par ailleurs, une école a été évacuée et une recherche de personnes disparues effectuée dans l'Inn. A Füssen/Reutte des hébergements de fortune ont été dressés et des unités de régénération d'eau potable mises en place. Des ponts de secours ont été construits, et diverses opérations de sauvetage et de recherche dans des décombres avec des chiens ont été menées à bien. En outre, dans la région de Constance, au bord du lac, des champs de bois flottants ont été retirés par des civils et des militaires et un bateau de passagers évacué. De plus, un grand incendie a été combattu pour éviter l'explosion de réservoirs de gaz situés à proximité, et l'arrivée massive de blessés a été gérée de manière professionnelle.

Quels sont les objectifs atteints?

1. Le principe établi: Les militaires accueillent les militaires et les civils accueillent les civils a très bien fonctionné;
2. C'est toujours le demandeur (donc l'Etat d'accueil) qui a cherché les secours à la frontière, voire les a escortés;
3. L'appui logistique a été assuré par l'Etat d'accueil (repas, essence et toutes sortes de ressources);
4. L'échange d'unités de liaison des Etats-majors militaires, à tous les niveaux possibles, ainsi que dans le domaine civil dans les districts et les Landkreise, a bien fait ses preuves, se révélant même un impératif;
5. Les effectifs trinationaux dans les zones sensibles (*hotspots*) ont très bien fonctionné, atteignant un nouveau degré de qualité dans la coopération;
6. On a pu apprendre et répéter le déroulement des procédures de demande de secours internationaux, d'une part en rapport avec le mécanisme de l'UE, d'autre part sur la base des accords bilatéraux d'entraide mutuelle.

Qu'est-ce qui n'a pas si bien fonctionné?

1. Les besoins ou demandes des services concernés ont reçu des réponses en partie négatives, sans avoir au préalable vérifié ou épuisé toutes les possibilités. La réponse « On ne peut pas » a parfois prévalu de manière injustifiée sur la réponse « Voyons comment faire ».
2. Concernant les demandes d'assistance des organisations civiles, on retiendra que les militaires sont exclusivement prévus à titre subsidiaire. Nous avons pu vérifier que si les militaires donnent le petit doigt, on risque de leur demander tout soudain. C'est pourquoi il faut que les choses soient clairement définies au préalable et les accords fixés par écrit.
3. Les relations de communication mutuelles dans une région trinationale pourraient, en cas de scénario-catastrophe, conduire à de grands problèmes. Cela tient à ce que les états-majors, en temps normal, ne disposent pas ou quasiment pas de ressources pour faire de la coopération. Etant donné que les possibilités de communication, tant à l'intérieur de chaque nation qu'avec l'étranger, sont décisives et donc de la plus haute importance, l'un des objectifs d'un tel exercice consisterait à examiner les conséquences et à indiquer les solutions en cas de coupure de la communication (téléphonie et informatique). Ce serait un prochain objectif à tester.

Dans un contexte trinational, voire multilingue, posséder une langue commune est la clé du succès! On retiendra également que les traités et accords entre les Etats ont fourni une base suffisante pour les procédures d'assistance et les déroulements pratiques développés par les secours transfrontaliers civils et militaires.

Permettez-moi, de vous présenter maintenant quelques mesures immédiates, que nous avons déjà introduites, qui pourraient s'avérer intéressantes dans la perspective d'exercices futurs dans votre espace, la région du Rhin supérieur.

- Les différentes check-lists et les formulaires déjà existants sont des moyens auxiliaires prévus pour faciliter le travail des états-majors. N'étant pas des documents requérant des autorisations supplémentaires, ils ne devraient pas causer de délais.
- De plus, le recours à ces documents doit être ancré de manière pérenne dans la formation des responsables, c'est-à-dire des commandants et des chefs des centrales opérationnelles des états-majors militaires.
- Il est recommandé de maintenir de manière définitive la communication entre les états-majors de secours civils et militaires afin d'en garantir le caractère durable. Cela pourrait se faire sous forme de workshops annuels trinationaux ou d'une plateforme d'information, avec pour but d'adapter progressivement les structures, les personnels et les procédures.
- Il semble indiqué de transformer le manuel d'exercice TERREX 11/12 en un « Manuel de secours civils et militaires » comprenant toutes les structures, la liste d'adresses, les compétences respectives, et qui serait régulièrement mis à jour
- L'importance d'une formation en langues étrangères doit rester d'une importance centrale dans les formations initiales et continues.
- Il faut, en particulier, vérifier la compatibilité et l'interopérabilité entre les différentes installations de télécommunications nationales et examiner la gestion des fréquences civiles et militaires au niveau trinational.

Les informations recueillies forment un très bon socle sur lequel les nations qui ont participé à l'exercice, de même que d'autres, pourront continuer de construire afin d'être en mesure d'assister leurs populations au mieux en cas de catastrophes.

M. HERSBERGER:

Merci beaucoup, colonel BLATTER. C'était là un aperçu très intéressant de la complexité et des grands défis posés par un exercice de secours trinational. Pour des raisons de temps, je reporte les questions au lunch qui va suivre.

9. Nouveaux projets de résolution du bureau

Résolution: Contribution suisse à Code24

Nous avons eu l'impression, au bureau, que l'on était d'accord sur cette résolution. L'exposé de M. GÜNTHER a également montré que le problème des embouteillages est inévitable et que la question se réduit à celle-ci: Quel mode de transport aura le plus à en souffrir? nous aimerions que Berne se penche sur la question, que l'on supprime les goulots d'étranglement, sans plus se borner à dire que l'Italie et l'Allemagne n'ont pas encore terminé la construction de leurs voies ferrées comme prévu.

Sur cette résolution, y a-t-il des questions, des ajouts, des rectificatifs? Cela n'est pas le cas. Nous avons donc adopté cette résolution à l'unanimité.

Résolution: Sécurité des centrales nucléaires dans la région du Rhin supérieur et coopération trinationale en cas d'incident nucléaire majeur

L'un ou l'autre d'entre vous a peut-être remarqué que la réunion du bureau précédant la plénière a un peu duré. Cette résolution a donné matière à une discussion animée, mais une fois de plus nous avons réussi à trouver une solution que l'ensemble du bureau a pu accepter. Chose positive: La volonté déclarée d'améliorer les secours dans notre espace

trinational en cas d'incident majeur est incontestée. Les divergences d'opinion concernaient la phrase sur la fermeture de la centrale nucléaire de Fessenheim. Je vais vous faire lecture de la solution qui a été acceptée par les trois délégations au niveau du bureau. Cela concerne la deuxième des demandes adressées aux autorités des trois pays. Le bureau propose donc la nouvelle formulation que voici :

« ... de procéder à une comparaison des sites de centrales nucléaires dans la Région métropolitaine trinationale du Rhin supérieur et, à partir de là, d'élaborer des calendriers pour leur fermeture et leur démantèlement. A cet égard, le Conseil Rhénan prend acte de la décision des autorités françaises d'arrêter la centrale nucléaire de Fessenheim au plus tard pour la fin de 2016 ; » [au lieu de: la décision... est expressément saluée par le Conseil Rhénan.]

Le reste est inchangé. Vous avez la parole.

M. Christoph SCHNAUDIGEL:

Je dois faire une remarque sur la phrase suivante, étant donné que je suis président d'une telle commission dans le Landkreis de Karlsruhe et que j'attache de l'importance à ce qu'on parle bien d'une commission *d'information* et non de suivi. Par commission de suivi, on pourrait comprendre que l'on y prend des décisions politiques ou autres, ce qui n'est pas le cas. Cette commission sert uniquement à assurer la transparence des informations sur les normes, le développement et les questions de sécurité des centrales nucléaires.

M. HERSBERGER:

Merci. Ce rectificatif me semble poser aucun problème.

M. ... :

M. le président, je propose que vous indiquiez les motifs qui font que l'annonce de la fermeture ne peut plus être saluée, mais est simplement actée. Cela nous permettra de comprendre et de réfléchir.

M. HERSBERGER:

Mais avec plaisir. La formulation, telle qu'elle avait été choisie à l'origine, a déclenché de fortes résistances dans l'ensemble de la délégation alsacienne. Pour la délégation alsacienne, ce constituerait un affront si la majorité du Conseil Rhénan saluait une décision qui est très controversée en France. Nous avons alors examiné trois formulations possibles, au sein du bureau. L'une aurait été de dire: la majorité salue cette décision que la délégation alsacienne, dans son ensemble, ne soutient pas. Le fait de mettre en minorité une des trois délégations de nos pays n'aurait pas été dans le sens, ni dans l'esprit, du Conseil Rhénan; c'est aussi mon avis. La deuxième variante est celle que vous venez d'entendre. La troisième aurait consisté à supprimer toute la phrase.

M. Philippe RICHERT:

Les responsables alsaciens qui sont là sont, tels que je les regarde, tous de l'avis que ce n'est pas nécessairement une bonne chose de décider de la fermeture de la centrale de Fessenheim de la façon dont cela s'est passé. Nous avons déjà eu à connaître d'autres décisions de cette nature. Je le fais, je le dis en mon nom et aussi en celui de Charles BUTTNER et des autres élus qui sont là: nous ne pouvons pas nous réjouir d'une décision qui est contraire à ce que nous pensons tous.

Si vous souhaitez vous réjouir de ce qui se passe en Alsace contre la volonté des Alsaciens, nous ne pouvons pas vous en empêcher, mais nous ne voulons pas nous associer. Donc, deux possibilités: soit, la majorité du Conseil Rhénan se réjouit, mais à ce moment-là, il faut dire que les responsables alsaciens ne se réjouissent pas, et je demande à ce que cela soit clair. Soit on prend acte. A partir de là, il n'y a aucune difficulté. Sur le reste de la résolution, il n'y a aucune difficulté, ou alors, on enlève la phrase en question.

M. HERSBERGER:

Je viens moi-même d'un petit village qui est, de temps à autre, mis en minorité par le canton. Ici, nous ne parlons pas d'un village mis en minorité, mais de l'Alsace et de la délégation française au Conseil Rhénan.

M. FREY:

Je suppose que les membres de la délégation allemande au bureau n'auront pas manqué de refléter l'état d'esprit de la partie allemande, à savoir que nous aurions salué une fermeture plus précoce. Au vu de cela, le fait de prendre acte constitue un compromis entre le fait de saluer la fermeture et le fait de déplorer, déçus, que cela dure trop longtemps.

M. Heinrich ÜBERWASSER:

Nous sommes arrivés à un tournant du Conseil Rhénan. Pourquoi est-ce que je viens ici? Je viens ici pour apprendre à connaître le point de vue de nos voisins. Me voilà dans une situation dans laquelle je ne sais pas pourquoi la délégation française – je peux me l'imaginer, mais je ne le sais pas en fait – est de cet avis. Il y a deux possibilités. Ou bien on met une phrase du genre « Nous en prenons acte », ce qui n'avance à rien, parce que cela ne donne aucune vie au Conseil Rhénan; ou bien nous nous intéressons pour l'attitude de la partie française et repoussons cette décision. C'est d'ailleurs ce que je vous prie de faire. Je vous demande de renvoyer la question en commission pour approfondissement. Je suis très intéressé de savoir ce que pense la partie française, comment elle compte procéder et comment nous pouvons la soutenir.

M. HERSBERGER:

Repousser les choses ne les améliore pas forcément.

Mme Gabi ROLLAND:

Tout d'abord, une remarque sur la forme: Prendre acte ne peut faire l'objet d'une résolution, car on prend acte ou pas. Je crois que nous avons tous pris acte de ce que le président de la République française a dit sur Fessenheim.

Je vis dans le périmètre direct de la centrale nucléaire de Fessenheim et ma vie politique est marquée par une politique très claire vis-à-vis de Fessenheim, à savoir que j'ai toujours su trouver des termes très clairs, que ce soit au sein du conseil municipal de la ville de Fribourg ou maintenant aussi au Landtag du Bade-Wurtemberg. Si, aujourd'hui, nous ne saluons pas ce signal qui nous vient de France et qui nous dit que le plus vieux réacteur français, situé à la frontière de l'Allemagne, va être arrêté et démantelé, je ressentirais cela comme un pas en arrière. Je suis très souvent à Fessenheim, lors de manifestations, et je rencontre à chaque fois davantage de citoyens français qui partagent le même avis.

Nous devrions avoir le courage, au Conseil Rhénan, de dire ce que nous voulons majoritairement. En saluant cette fermeture, la Région du Rhin supérieur ferait aussi un pas en avant en direction de la mutation énergétique. Tout à l'heure, avec la résolution sur l'augmentation des énergies renouvelables en matière de production d'électricité, nous avons mis en relief la mutation énergétique. Et c'est aussi un sujet important dans presque toutes les commissions. Je trouve que cela serait donner le bon signe que de dire ensemble, ici, lors de cette session anniversaire : « Oui, c'est une bonne décision ».

Je trouve aussi que ce serait bien si nous pouvions tendre la main en disant: dans le Bade-Wurtemberg, nous amassons actuellement beaucoup d'expérience dans le démantèlement d'une centrale nucléaire à Obrigheim, et de montrer à quoi cela ressemble. Je peux tout à fait comprendre les préoccupations à Fessenheim et alentour au sujet des emplois et du développement économique de la commune. C'est pourquoi, je pense vraiment que nous devons apporter notre concours en cela. Mais aujourd'hui, nous devrions saluer cette percée tant attendue.

M. Helmut RAU:

Cher Philippe, j'ai compris que vous ne voulez pas de l'arrêt de cette centrale. Mais je suis dans le même cas que notre collègue ÜBERWASSER, en ce sens que je n'ai pas compris pourquoi vous n'en voulez pas. En ce qui me concerne, je salue la fermeture de Fessenheim et ne changerai pas d'avis. Mais je vois aussi que nous avons ici une obligation particulière, celle de parvenir à des résultats communs et je serais donc d'accord, le cas échéant, de me ranger à un compromis. Mais il m'importerait de savoir quelles sont vos raisons et pourquoi justement cette centrale, qui se trouve être française, mais qui, étant située presque sur la frontière, a naturellement des répercussions sur l'Allemagne, est si précieuse à vos yeux qu'on ne devrait pas la fermer.

M. RICHERT:

Je ne voudrais pas qu'on ait le sentiment, du fait de la brièveté de mon propos, que c'était par manque d'arguments. Et je remercie les collègues de leurs explications qui justifient que eux se réjouissent. Il se trouve que c'est un dossier et je parle devant Charles BUTTNER, notamment les conseillers généraux du Haut-Rhin qui régulièrement suivent ce dossier de la centrale. Chère madame ROLLAND, croyez bien que nous nous occupons de ce dossier comme il faut. Nous rencontrons régulièrement des gens qui sont pour et d'autres qui sont contre.

Aujourd'hui, nous sommes devant une décision qui a été prise par un accord politique politicien au moment de l'élection présidentielle. C'est-à-dire qu'il a fallu trouver quelque chose qui a été offert aux écologistes pour qu'ils acceptent de soutenir le candidat à l'époque, François Hollande. Nous ne pouvons pas considérer que l'Alsace soit l'objet d'un marchandage où l'on vend un projet tout simplement pour faire en sorte qu'un parti politique en soutienne un autre. C'est ainsi que cela s'est passé tout simplement: les verts soutiennent le candidat Hollande à condition que le futur président (candidat à l'époque) décide, annonce la fermeture de la centrale de Fessenheim. Cela s'était passé à l'époque déjà de la même façon pour le grand canal Rhin-Rhône. Tout était prévu, y compris le financement. A l'époque, Dominique Voynet a décidé et l'Alsace a tout simplement fait les frais des accords politiques. Nous ne pouvons pas considérer que l'Alsace— première question — soit l'objet d'un tel marchandage.

Deuxième question: effectivement, la centrale nucléaire de Fessenheim fait un an de plus (l'un des réacteurs) qu'une autre centrale nucléaire. Qu'on ne m'explique pas que le fait d'avoir un an de plus amène à décider la fermeture d'une centrale, alors que toutes les autres qui font un an de moins ne sont pas concernées par le dossier. C'est donc bien un dossier ciblé, un projet ciblé. On a décidé de faire un exemple de ce qui se trouve en Alsace pour obtenir cet accord général de participation à un gouvernement, à une majorité.

Or, nous pensons, au contraire, que le problème de sécurité est un problème réel. Les études ont été faites par l'autorité indépendante de sûreté nucléaire qui a dit que cette centrale n'a pas plus de problèmes que les autres, par contre qu'il faut y mener un certain nombre de travaux. La décision concernant ces travaux a été prise. Ces travaux sont donc prévus d'être réalisés. Et c'est au moment où ces travaux seront réalisés qu'on la fermera. Permettez-moi de dire quand même qu'il y a dans les décisions successives qui sont engagées une certaine incohérence. Alors, je comprends que pour des raisons politiques, pour des raisons personnelles, certains dans des formations politiques diverses ou variées, souhaitent cette fermeture. Je comprends parfaitement que dans l'environnement proche ou plus lointain de cette centrale, un certain nombre y soient favorables. Mais nous ne pouvons pas accepter d'abord qu'on dise qu'il faut un avis autorisé sur la question de cette centrale. Ce même avis autorisé a été donné sur les autres. C'est à peu près le même avis qui a été rendu, sauf que la décision prise ne concerne que cette centrale.

A partir de là, les élus que nous sommes ne peuvent pas admettre que nous servions d'exemple pour des accords politiques et pour des décisions qui, en réalité, s'appuient tout simplement sur des questions de relations entre personnes, mais non pas sur un vrai travail. Je voudrais dire en passant que si vous écoutez madame le maire de Fessenheim — Mme le maire de Fessenheim est une personne qui a la même autorité, les mêmes responsabilités que les autres – partage ce sentiment qui est ici très largement partagé chez nous. Nous

pensons que c'est une décision qui a été prise non pas en raison d'impératifs de sécurité, mais d'impératifs politiques. Et pour cela, nous ne pouvons pas l'accepter.

M. HERSBERGER:

Merci, Philippe. Je voudrais tenter de dépassionner un peu cette discussion de manière générale. Cette résolution est faite de deux parties. Dans la première, nous demandons 1) que les secours soit résolument organisé de manière trinationale et prévoient aussi l'éventualité d'incidents nucléaires majeurs et 2) que les centrales nucléaires dans la région du Rhin supérieur soit évaluées selon les mêmes critères. Je crois que nous pouvons prétendre au consensus pour ces deux demandes.

Dans la deuxième partie, dans les demandes adressées aux autorités nationales, la nouvelle formulation proposée ne reflète, en fait, qu'une chose, à savoir que Monsieur Hollande a annoncé qu'il veut fermer cette centrale au plus tard pour la fin de 2016. Nous ne menons pas une discussion de principe pour savoir si nous devons garder Fessenheim ouvert, en exploitation ou fermer cette centrale. Je puis tout à fait accepter le compromis proposé.

M. FREY:

M. RICHERT, je ne partage pas votre analyse. Mais je dois poser une question au préalable au président. Lorsque l'ensemble d'une délégation au Conseil Rhénan ne peut approuver une résolution, celle-ci ne peut être adoptée, selon les statuts. Est-ce juste ?

M. HERSBERGER:

Non. En principe, le Conseil Rhénan essaie de parvenir à une décision à l'unanimité. S'il échoue, il tente une majorité des deux-tiers et si celle-ci échoue également, c'est la majorité simple qui prévaut.

M. STÄCHELE :

La majorité des deux-tiers doit être constituée au moins de la moitié des membres présents. C'est ce que dit, en l'état actuel des choses, l'article 9 des statuts.

M. HERSBERGER :

Merci, Willi. Je suis absolument de l'avis que nous ne devrions pas essayer de renverser l'avis unanime de la délégation d'un pays s'exprimant sur quelque chose qui se passe sur son territoire national. Ce genre de décisions à la majorité s'avèrent le plus souvent être des victoires à la Pyrrhus.

M. BÄUERLE :

Nous avons déjà discuté longuement et à plusieurs reprises de ce sujet. Aujourd'hui non plus, nous n'arriverons pas à provoquer de décision qui nous satisfasse. Je pense aussi qu'il n'appartient pas au Conseil Rhénan de passer outre le sentiment et l'opinion de toute la délégation d'un pays partenaire.

Pour cette raison, et au vu de notre mandat comme aussi des usages qui nous distinguent depuis des années, j'aimerais me rallier à la proposition de M. ÜBERWASSER, de renvoyer le projet de résolution en commission. Et ce, en pensant à notre dernière discussion au bureau, où l'on avait discuté de l'état et de la robustesse de la centrale nucléaire de Bernau. Nous avons certainement encore l'un ou l'autre sujet à discuter sur le sol suisse. En l'occurrence, la circonspection et le consensus me paraissent plus importants que la rapidité. Au printemps, la question n'aura absolument rien perdu de son actualité.

M. STÄCHELE:

Cher collègue BÄUERLE, dans ce cas, je voudrais encore tenter de prendre une autre position. J'ai fait une contribution à la reformulation de la phrase en question, que j'aimerais évoquer ici afin qu'elle ne soit pas oubliée dans tout cela. J'ai demandé l'amendement suivant: « ... et, à partir de là, de présenter des calendriers pour leur fermeture et leur démantèlement. » à la place de dire simplement « d'élaborer ». C'est une demande très ferme qui s'adresse aux décideurs. Si cette demande, qui est claire et importante, est

acceptée, je pourrai d'autant mieux me ranger à la reformulation selon laquelle nous prenons acte de l'annonce de fermeture du président de la République française.

M. HERSBERGER:

J'estime que la proposition de Jürgen BÄUERLE, dont j'apprécie toujours les conseils, n'est pas très concluante. Nous avons une résolution qui est, en fait, constituée d'autres éléments encore que de cette phrase controversée sur Fessenheim ; nous butons sur cette seule phrase. Nous pourrions aussi la supprimer. (*Interjonction de quelqu'un dans la salle*) – Excusez-moi, je n'avais pas vu que vous demandiez la parole.

M. Christoph SCHNAUDIGEL:

Ma première réaction, je le dis honnêtement, avait été la suivante: Je ne peux pas accepter cela. Cela ne correspond pas à la position allemande. Puis, à la réflexion, je me suis dit que je ne siège pas au Conseil Rhénan pour représenter uniquement la position allemande, mais aussi pour voir par-dessus la frontière l'autre côté des choses. Or, dans le cas de Fessenheim, nous avons déjà tenu cette même discussion, M. HOEFFEL, en commission et nous n'allons probablement pas parvenir à nous entendre ici. Personnellement, je n'aimerais pas non plus être mis en minorité au sein du Conseil Rhénan par les autres autres délégations, avec l'argument: nous le voulons ainsi. C'est pourquoi j'allais vous proposer de barrer cette phrase. La résolution a encore suffisamment de valeur en soi. Ce serait dommage de ne pas l'adopter.

M. HERSBERGER:

Donc, nous avons une nouvelle proposition: de supprimer tout simplement la phrase.

M. ÜBERWASSER:

M. le Président RICHERT, je voudrais vous remercier sincèrement de nous avoir cité vos raisons. Vous n'y étiez pas obligé, nous n'avons pas à vous demander de comptes. Vos raisons sont très respectables, même si on peut être d'un autre avis.

Mais nous arrivons à la question décisive: Evitons-nous les points critiques ou les approfondissons-nous? Que faisons-nous là? Nous sortons le point litigieux de la résolution, ce qui signifie le dévaloriser. Je serais très intéressé par une discussion sur toutes les centrales nucléaires, d'autant plus que nous avons nous aussi, en Suisse, quelques pièces de musée. Dans une politique trinationale, je ne peux pas exiger de mon vis-à-vis quelque chose que je ne suis pas prêt à faire moi-même. Je voudrais donc vous demander de quand même considérer la proposition de M. BÄUERLE.

M. STÄCHELE:

C'est tout à fait inexact, cher collègue, de dire que nous nous focaliserions uniquement sur Fessenheim. Nous disons que nous voulons un plan pour toutes les centrales – et maintenant, nous demandons même en plus de manière explicite qu'on nous présente un tel plan – sur la manière dont la fermeture et le démantèlement doivent être opérés. La phrase concerne toutes les centrales.

Et maintenant j'aimerais amener la délégation allemande à réfléchir à la question de la suppression de la phrase. J'aimerais tout à fait que l'on retienne, et même si c'est sous une forme atténuée, que le président de la République a dit qu'il fermerait Fessenheim d'ici 2016. La phrase dont j'ai parlé oblige tous les pays à présenter un plan de fermeture et, en particulier, cette phrase contient une indication sur ce qui a trait actuellement au président de la République française.

M. HERSBERGER:

Nous avons donc une proposition de Jürgen BÄUERLE et de Heinrich ÜBERWASSER, qui consisterait à repousser tout le sujet et à discuter de toutes les centrales nucléaires. Pardonnez-moi si cela m'inspire une réaction ironique: nous discuterons longtemps avant d trouver l'ombre d'une solution à laquelle nous pourrions tous souscrire. La deuxième variante est la proposition du bureau. Et la troisième variante consiste à supprimer tout simplement la

phrase. J'attire encore une fois votre attention sur le fait que Fessenheim est une *side issue*. La résolution ne vit pas de cette phrase secondaire.

Êtes-vous d'accord que ce sont les trois variantes que nous avons? Oui. Je propose alors vor, que nous tranchions d'abord entre le renvoi en commission et la variante du bureau.

M. RICHERT:

Je le répète: Que l'on supprime la phrase ou que l'on poursuive le travail sur la résolution en commission – Daniel HOFFEL l'avait proposé – ou que l'on dise clairement que la délégation alsacienne n'est pas d'accord : cela nous est égal. Simplement, la variante qui était celle à l'origine, nous ne pouvons pas l'accepter.

M. HERSBERGER:

Nous pouvons simplifier la procédure de vote. Nous allons d'abord décider si nous reportons l'adoption de la résolution, c'est-à-dire renvoyer la résolution en commission, ou si nous voulons adopter la résolution aujourd'hui. Lorsque nous en aurons décidé, idans unc as de figure– en cas de renvoi en commission – le vote s'arrêterait là. Dans l'autre cas, si nous décidons d'adopter la résolution aujourd'hui, nous opposerons ensuite les deux variantes, celle du bureau et celle consistant à supprimer toute la phrase. Êtes-vous d'accord avec cette façon de procéder?

Vote

Vous avez décidé, à une forte majorité contre sept voix, d'adopter aujourd'hui cette résolution.

M. BUTTNER:

Je voudrais, peut-être pas dépassionner, car c'est un peu difficile, mais dire à nos voisins immédiats du Haut-Rhin, de Fessenheim, que ce qui ici est paralysant, c'est le fait que nous éprouvions dans le Haut-Rhin en particulier, et en Alsace en général, de l'injustice. Et vous savez que le sentiment d'injustice est désastreux.

Pourquoi de l'injustice? Parce que, vous le savez bien, Fessenheim est la seule centrale avec deux réacteurs qui, depuis 35 ans, financée par le Conseil Général du Haut-Rhin, présidée par Michel HABIG ici présent, qui se soit dotée d'une commission locale d'information et de sécurité. Et ce que nous éprouvons, c'est parce que nous avons toujours voulu cette transparence pour tous, au point que dans cette commission sont accueillis les experts des trois pays qui peuvent constater jour après jour ce qui s'y passe, depuis le premier morceau de papier qui viendrait à brûler jusqu'à, effectivement, des incidents plus graves. Tout y est dit tout le temps depuis si longtemps.

Et c'est parce que cette transparence a toujours été notre politique que progressivement Fessenheim a été montrée du doigt comme étant la centrale qu'il fallait à tout prix fermer parce que la plus vieille, la plus dangereuse etc. Or, les experts d'accordent, tous, pour dire que ce n'est pas le cas. C'est pourquoi, depuis trois ans ici, que ce soit à la Conférence du Rhin supérieur ou au Conseil Rhénan, nous avons promu l'idée qu'il fallait que chacun des réacteurs dans le Rhin supérieur, chacun des réacteurs étant une menace pour notre territoire, chacun des réacteurs soit doté de la même CLIS (*Commission Locale d'Information et de Sécurité*) et que in fine dans ce Rhin supérieur l'ensemble de ces CLIS fassent un bilan chez nous. C'est tout ce que nous demandons.

Le débat ne porte pas sur la question de savoir si on veut fermer Fessenheim ou pas mais sur les degrés de dangerosité. Et tant que cela n'est pas établi, on ne peut pas accepter que des oukazes relevant d'alliances politiciennes viennent impacter une politique énergétique. Or, vous savez bien que celle-ci, pour le développement de notre Rhin supérieur est capitale. Nous sommes tous pour les énergies renouvelables, mais qu'il n'y ait pas d'injustice de commise. Et si, aujourd'hui, la délibération avait été acceptée telle que présentée, pour nous cela aurait été une injustice supplémentaire, pour ne pas dire une blessure.

M. HERSBERGER :

Permettez-moi de revenir à la procédure de vote qui a été interrompue. Nous devons encore prendre une deuxième décision. Nous avons deux variantes à notre disposition pour aboutir à cette résolution:

Ou la variante du bureau ou la suppression pure et simple de la phrase.

Vote

Vous avez décidé à 19 voix contre 13, de donner la préférence à la variante du bureau.

M. Hans ABT:

M. le président, il faudrait encore procéder à un vote final sur la résolution.

M. HERSBERGER:

Cela est correct.

Vote final

La résolution avec la variante du bureau est adoptée avec une forte majorité (de 27 voix), pas de voix contre et 3 abstentions.

Je vous remercie. Nous arrivons maintenant, avec un peu de retard, au point 10.

10. Elections du bureau pour l'année 2013

M. RICHERT:

Monsieur le président, Mesdames et Messieurs, Chers amis,
Aujourd'hui Daniel HOEFFEL a décidé de ne pas continuer son travail au sein du Conseil Rhénan comme président de la commission de l'environnement et de l'agriculture. Et je voudrais donner trois raisons qui justifient pleinement que nous exprimions notre gratitude à Daniel HOEFFEL.

Daniel HOEFFEL, vous le savez tous, est d'abord un Européen convaincu. Il a marqué durant tout son engagement politique, il a exprimé toujours avec une clarté, comme chaque fois qu'il s'exprime d'ailleurs sur les sujets les plus différents et les plus difficiles. Au-delà d'être un Européen convaincu, c'est un combattant de la coopération transfrontalière. Il connaît l'Allemagne comme la France, la Suisse et, pour lui, l'engagement pour la coopération transfrontalière remonte à loin. A l'époque, il a été avec Erwin TEUFEL et Kurt BECK celui qui a porté sur les fonts baptismaux Pamina, la coopération dans le nord de l'Alsace. Il a été de ceux qui ont fait en sorte qu'on puisse transformer ces instances de coopération en groupements locaux, suivant les accords de Karlsruhe. Il a été l'un de ceux qui ont construit ces accords.

Ensuite, il a été présent dans tous les domaines de la coopération transfrontalière, que ce soit la Conférence du Rhin supérieur ou le Conseil Rhénan, à la fois un acteur permanent, engagé et un homme qui a toujours été présent pour chercher des solutions, lorsque les moments étaient difficiles. Je crois que nous sommes tout cela à devoir reconnaître, et unanimement, cet engagement de Daniel HOEFFEL l'Européen et celui qui est engagé pour la coopération transfrontalière.

La deuxième raison, c'est qu'au-delà de ses mandats d'élu, il a accepté de continuer à siéger au Conseil Rhénan et de présider la commission de l'environnement et de l'agriculture. Il est membre du Conseil Rhénan et depuis 1997 il préside la commission en question. Et nous savons tous que quand Daniel HOEFFEL s'engage dans une instance, c'est quelqu'un qui le fait totalement. Son investissement est un exemple. La densité de son travail est reconnue et appréciée.

Troisièmement, au niveau de la commission, nous pouvons dire que son travail infatigable a porté ses fruits, car il a présidé avec autorité, fermeté, mais aussi avec beaucoup de finesse et de souplesse, cette commission. C'est lui qui, notamment, a été appelé à présider ses travaux autour du nucléaire et de la question de la centrale de Fessenheim. C'est vrai qu'il l'a fait avec abnégation et, en même temps, avec le souci de trouver des solutions qui permettent de nous approcher du consensus. Nous disions tout à l'heure que lorsque le Conseil Rhénan a été porté sur les fonts baptismaux du côté français, il y avait parmi ceux qui ont milité pour sa mise en place, Adrien ZELLER et Daniel HOEFFEL. Le souci, à l'époque, était d'avoir un complément par rapport aux organisations étatiques qu'était cette Conférence du Rhin supérieur, de mettre en place un outil à la dimension des politiques pour qu'ils puissent échanger et rapprocher leurs positions. Et dans ce que nous avons fait tout à l'heure dans le domaine du nucléaire sur Fessenheim, on a pu sentir qu'il y avait une position de ceux qui semblent être des pro-nucléaires et ceux qui sont des anti-nucléaires. Les choses sont parfois beaucoup plus fines. Si nous avons eu le temps d'en débattre, j'aurais pu vous dire que je me suis engagé dans la politique il y a longtemps du fait du nucléaire. Parce que nous ne sommes pas de ceux qui pensent qu'il n'y a qu'une solution, le tout-nucléaire. L'Alsace est une région qui, en France, fait figure de région-pilote pour essayer de trouver d'autres solutions que le nucléaire, en particulier les économies d'énergie et les énergies renouvelables. Ce besoin de trouver des solutions, ce besoin de discuter entre élus nous a paru être une nécessité dans cette région transfrontalière.

Si, tout à l'heure, Charles BUTTNER a pu rappeler que, il y a deux ans, nous nous étions retrouvés à Offenbourg pour fêter ensemble la naissance de la Région Métropolitaine Trinationale, c'est parce que tout ce chemin a été construit en amont, par des générations d'hommes et de femmes des trois régions qui ont apporté leur concours. Indiscutablement, Daniel HOEFFEL est l'un de ceux qui a facilité ce chemin, qui nous a tracé la voie. Je voudrais au moment où il décide de passer le flambeau, le remercier de cet engagement, en mon nom personnel, mais le remercier au nom de l'ensemble de la délégation, de ceux d'aujourd'hui, mais aussi de tous ceux qui se sont succédés depuis 1997 au niveau du Conseil Rhénan. Car je crois que son exemple est quelque chose qui peut nous guider, nous éclairer et, en tout état de cause, la façon dont il a conçu sa présence, son intervention, sa fidélité mérite d'être gardée en mémoire et réfléchie.

Pour qu'il garde de ces années un petit souvenir, je me permets de lui remettre, au nom de l'ensemble du Conseil Rhénan, un produit de ce territoire trinational, qui peut servir de contenant pour d'autres produits dont nous sommes producteurs dans cette région.

Merci, Daniel, pour ce que tu es pour nous et pour le sens profond que tu as donné à ton engagement politique, bien sûr en France et en Alsace, mais au-delà, pour l'Europe et pour cette coopération trinationale dans cette région que tu as tant servie.

(Applaudissements)

Et la délégation française propose qu'en tant que président de la commission, il soit remplacé par Michel HABIG, qui est vice-président du Conseil Général du Haut-Rhin, qui est un homme engagé dans la vie publique évidemment depuis quelques années déjà, qui a une expérience très forte, vous l'aurez compris, dans le domaine de l'environnement et dans celui de l'agriculture. Il ne sera pas dépaysé. On lui souhaite bonne chance et surtout on lui dit merci d'avoir accepté la tâche à laquelle il va s'atteler. Merci à toi, Michel.

(Applaudissements)

M. HERSBERGER:

Après que Philippe RICHERT se soit exprimé au nom de la délégation française, je voudrais présenter les mêmes remerciements au nom des délégations allemande et suisse et te remercier, Daniel HOEFFEL, bien sincèrement.

Moi aussi, je t'ai apporté un cadeau. Peut-être te souviens-tu que nous avons fait connaissance dans le sud de l'Alsace. Il y a là une magnifique réserve naturelle appelée la

Petite Camargue Alsacienne. Il y a dix ans, elle ne faisait que 2,5 km², mais entretemps elle en compte 9,5. Voici un livre et un DVD avec un film très récent de la télévision suisse sur la Petite Camargue. Et si le cœur t'en dit, je t'emmènerai volontiers revoir la *Petite Camargue* en nature.

M. Daniel HOEFFEL:

Merci Beaucoup. Je voudrais très simplement dire merci. Ce n'est pas un événement, mais un non-événement que de quitter à mon âge la dernière fonction publique qui est la mienne. (*En allemand:*) Je remercie de tout cœur Philippe RICHERT, Helmut HERSBERGER et vous tous pour tout ce que vous avez fait pour me faciliter mon travail en tant que président de la commission environnement/agriculture. Bien sûr, je voudrais dire un mot en mémoire de tous ceux qui ont été à l'origine de la création du Conseil Rhénan: Adrien ZELLER, le fondateur du Conseil Rhénan, Peter STRAUB, président du Landtag, qui en a toujours fidèlement assuré la direction avec Adrien ZELLER, et du côté suisse, je vois en particulier Peter SCHAI. Lui aussi était présent dès le début.

Le hasard ou le destin veut que je quitte la présidence de cette commission à un moment où une discussion – disons copieuse – montre, que la mission de la commission environnement/agriculture est loin d'être terminée. Et je souhaite à celui qui est mon successeur, beaucoup de force et de courage. (*En français:*) Michel, pour poursuivre cette action avec le souci de trouver chaque fois que possible un large consensus, parce que je ne puis pas me représenter le Conseil Rhénan dans son action, dans son rayonnement et dans sa suite sans que cela repose sur une étroite et confiante coopération entre les trois composantes du Conseil Rhénan.

(*En allemand:*) C'est ce que voulaient les cofondateurs. C'est ce que nous devons perpétuer dans l'esprit qui était le leur. (*En français:*) Et, en un mot, pour ceux qui assumeront la suite, je crois que ce sera possible à deux conditions. C'est de croire en l'avenir de la coopération trinationale et c'est d'avoir, deuxième condition, un maximum de disponibilité pour poursuivre ce travail, car il nous appartient à nous, dans cette région du Rhin supérieur, de porter haut la flamme de la coopération pour que cette flamme puisse rejaillir sur une Europe, qu'elle soit à 27, amis français et allemands, ou qu'elle soit à 47, amis suisses, car un moment où l'Europe est saisie par le doute alors que le monde attend d'elle qu'elle élève la voix, c'est à nous qu'il appartient, tous ensemble, de porter très haut la flamme de l'amitié entre nos peuples.

Danke Philippe, Danke Willi, merci und Danke Helmut. Je ne le dis pas en anglais, car notre bilinguisme nous est acquis et doit aussi rester à l'avenir ce qu'il est. Merci beaucoup !

(*Applaudissements*)

Herr HERSBERGER:

Pour 2013 sont prévus Willi STÄCHELE comme président, Theo KAUTZMANN comme premier vice-président, Philippe RICHERT comme deuxième vice-président et moi même en tant que troisième vice-président.

Les autres membres proposés pour le bureau sont Dorothea STÖRR, Charles BUTTNER et Roland AGUSTONI et, pour la présidence des commissions, Peter BRODBECK, Jürgen BÄUERLE, Barbara SCHLEICHER-ROTHMUND ainsi que, en remplacement de Daniel HOEFFEL, un nouveau membre, Michel HABIG.

Les Euro-Districts restent en tant qu'assesseurs, donc pour 2013, MM. Joseph OFFELE, Frank SCHERRER et Dieter SALOMON, qui a dû se faire excuser aujourd'hui. L' Eurodistrict de Bâle n'a encore désigné personne.

Je suppose qu'il n'y a pas d'autres propositions ? Il en est ainsi. Je vous propose donc de ne pas procéder à des élections séparées, mais à une élection globale. Si vous êtes d'accord avec la proposition de vote pour le bureau, je vous propose de voter par acclamation.

(Acclamation)

Merci beaucoup d'avoir tenu si longtemps et mes excuses pour le retard.

M. STÄCHELE:

M. le président, chers collègues, merci pour votre confiance de la part de nous tous. S'il est de bon ton que celui qui est désigné à prendre la présidence au 1^{er} janvier prononce déjà au moins quelques paroles de remerciement. Cher Helmut, cher président, nous trouverons encore d'autres manières de formuler notre reconnaissance, mais nous te disons déjà merci d'avoir su exercer ta fonction en l'emplissant de ton engagement personnel. Tu y as mis tout ton cœur, et ton excellent sens des relations humaines nous a fait du bien. C'est pourquoi je veux déjà – je sais, tu as dit que j'avais vingt secondes pour parler – te remettre un petit présent. Nous avons l'intention de kidnapper Helmut HERSBERGER pour lui montrer un magnifique endroit dans la région du Rhin supérieur, où il n'aura pas à supporter le bruit des atterrissages, où il ne verra pas de dragons. La seule chose qu'il verra depuis les hauteurs de la Forêt-Noire, c'est la flèche de la merveilleuse cathédrale de Strasbourg. S'il veut porter son regard vers la gauche pour apercevoir Fessenheim, il fait comme il l'entend. Bref, tu es cordialement invité! C'est un petit geste de gratitude. Mais avec une goutte d'amertume cependant: cet endroit se trouve tout près du lieu où j'habite. Je surveillerai donc de près ton arrivée et ton départ. Merci.

M. HERSBERGER:

J'avais l'intention de remettre aujourd'hui un sceptre à Willi STÄCHELE, mais un sceptre ne peut se passer qu'entre rois et le président du Conseil Rhénan n'est pas un souverain. Alors, j'ai pensé à t'apporter une baguette magique. Après la session de ce jour, cela te sera sans doute très utile ! Si l'on y croit, ça marche.

M. STÄCHELE:

Je te remercie.

(Applaudissements)

M. HERSBERGER:

Je déclare la séance levée.